

RÉDUISONS

TRIONS

VALORISONS

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



Rapport annuel 2023

sur le prix et la qualité du service public de
prévention et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Table des matières

1	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS.	4
1.1	LE TERRITOIRE DESSERVI EN 2023.	4
1.1.1	Le périmètre.	4
1.1.2	La population desservie	5
1.2	LE SERVICE GESTION DES DECHETS	5
1.2.1	Faits marquants 2023	5
1.2.2	Accueil	6
1.2.3	Livraisons de conteneurs et communication de proximité	7
1.3	LA COLLECTE EN PORTE A PORTE	8
1.3.1	Les ordures ménagères	8
1.3.2	Les emballages	9
1.4	LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE.	10
1.5	MINI COLONNES POUR LE TRI DES PAPIERS	12
1.6	LES CORBEILLES DE PROPETE.	13
1.7	MESURES DE PREVENTION DE LA SECURITE DANS LA COLLECTE ET LE TRANSPORT.	15
1.8	TONNAGES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF	16
1.8.1	Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic aggro pays de Retz	16
1.8.2	Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères (sur population DGF)	17
1.8.3	Qualité des emballages collectés.	19
1.9	AUTRES COLLECTES.	23
1.9.1	La collecte des textiles	23
1.9.2	La collecte des encombrants	24
1.10	LES DECHETERIES	25
1.10.1	Situation et horaires d'ouverture des déchèteries	25
1.10.2	Faits marquants en 2023 dans l'organisation des déchèteries	26
1.10.3	Fréquentation des déchèteries	27
1.10.4	Tonnages des déchets collectés en déchèteries	29
1.10.5	Ratios par habitant (population DGF) sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie.	32
1.11	COLLECTE DES DECHETS ASSIMILES (NON MENAGERS) PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC.	32
1.11.1	Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations.	32
1.11.1.1	La redevance spéciale « Gros Producteurs ».	32
1.11.1.2	Collecte du carton des professionnels.	33
1.11.1.3	Dépôts des professionnels en déchèteries.	34
1.11.2	Les déchets produits dans les campings.	34
2	PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	36
2.1	ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES FLUX A COLLECTER ET A TRAITER.	36
2.1.1	Soutien au compostage individuel.	36
2.1.2	Soutien au compostage de quartier.	37
2.1.3	Campagne de communication sur la gestion de proximité des bio déchets.	37
2.1.4	Stop Pub.	39
2.1.5	Ressorcerie le Réservoir – Le réemploi	39
2.2	ANIMATIONS SUR LA REDUCTION DES DECHETS ET LE GESTE DE TRI.	40
2.2.1	Animations scolaires.	40
2.2.2	Visites grand public de l'Eco Centre.	42
2.2.3	Semaine du développement durable.	42
2.2.4	Animations estivales	43
2.2.5	Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	44

2.2.6	<i>Autres animations</i>	46
2.2.7	<i>Bilan total</i>	48
2.2.8	<i>Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.</i>	48
3	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	49
3.1	NATURE ET LOCALISATION DES UNITES DE TRAITEMENT	49
3.1.1	<i>Valorisation des papiers</i>	49
3.1.2	<i>Valorisation des emballages</i>	49
3.1.3	<i>Valorisation du verre</i>	49
3.1.4	<i>Devenir des déchets collectés en déchèterie</i>	50
3.1.5	<i>Traitement des ordures ménagères</i>	50
3.1.5.1	Présentation de l'Eco Centre	51
3.1.5.2	Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire.	51
3.2	DONNEES 2023 DU FONCTIONNEMENT DE L'ECO CENTRE	52
3.3	SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE L'AIGUILLON	56
3.4	SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DES 6 PIECES	56
3.5	TAUX GLOBAL DE VALORISATION MATIERE ET VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET INDICE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES ADMIS EN ISDND	57
4	INDICATEURS FINANCIERS	58
4.1	MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION	58
4.2	PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT	58
4.2.1	<i>Prestations de collecte, transfert et tri</i>	58
4.2.2	<i>Prestations d'exploitation des déchèteries</i>	59
4.2.3	<i>Prestations de traitement des ordures ménagères</i>	59
4.3	MONTANT ANNUEL DES DEPENSES ET RECETTES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE	60
4.4	MODALITES DE FINANCEMENT	62
4.4.1	<i>Modalités de financement</i>	62
4.4.2	<i>Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif</i>	63
4.5	COUTS AIDES A LA TONNE, MATRICE DES COUTS ADEME	64
4.6	COUTS AIDES PAR HABITANTS ET PAR AN, MATRICE DES COUTS ADEME	64
5	ANNEXE	67

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz pour l'année 2023. La collectivité exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Ceux-ci sont collectés en porte à porte et en apport volontaire en quatre flux distincts : ordures ménagères, emballages, papiers, verre et via l'exploitation d'un réseau de sept déchèteries. Elle gère également l'Eco Centre composé d'une unité de valorisation organique et d'une installation de stockage de déchets non-dangereux (ISDND). Le financement de la gestion des déchets est assuré par TEOM et ses redevances spéciales.

1 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS.

1.1 Le territoire desservi en 2023.

A compter du 1^{er} Janvier 2017, la communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, nouvelle collectivité issue de la fusion des Communautés de Communes de CŒUR PAYS DE RETZ et de PORNIC, reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés.

Elle est composée de 15 communes : Chaumes en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef, Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaléons, Rouans, Vue, Cheix en Retz, Port Saint Père, et Sainte Pazanne.

La superficie du territoire est de 453 km² avec 43 km de côtes.

1.1.1 Le périmètre.

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz en 2023



1.1.2 La population desservie

Tableau 1: Population 2023 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'intérieur D.G.C.L)

	Population DGF	Population Insee	Résidence secondaire
La Bernerie-en-Retz	5 498	3 246	2 252
Chaumes-en-Retz	7 286	7 158	128
Chauvé	3 092	3 012	80
Cheix-en-Retz	1 166	1 160	6
Les Moutiers-en-Retz	2 798	1 827	971
La Plaine-sur-Mer	6 697	4 535	2 162
Pornic	22 524	17 340	5 184
Port-Saint-Père	3 075	3 035	40
Préfailles	2 806	1 254	1 552
Rouans	3 242	3 181	61
Saint-Hilaire-de-Chaléons	2 407	2 382	25
Saint-Michel-Chef-Chef	8 652	5 385	3 267
Sainte-Pazanne	7 282	7 246	36
Villeneuve-en-Retz	5 309	5 100	209
Vue	1 167	1 653	14
TOTAL	83 501	67 514	15 987

1.2 Le service Gestion des déchets

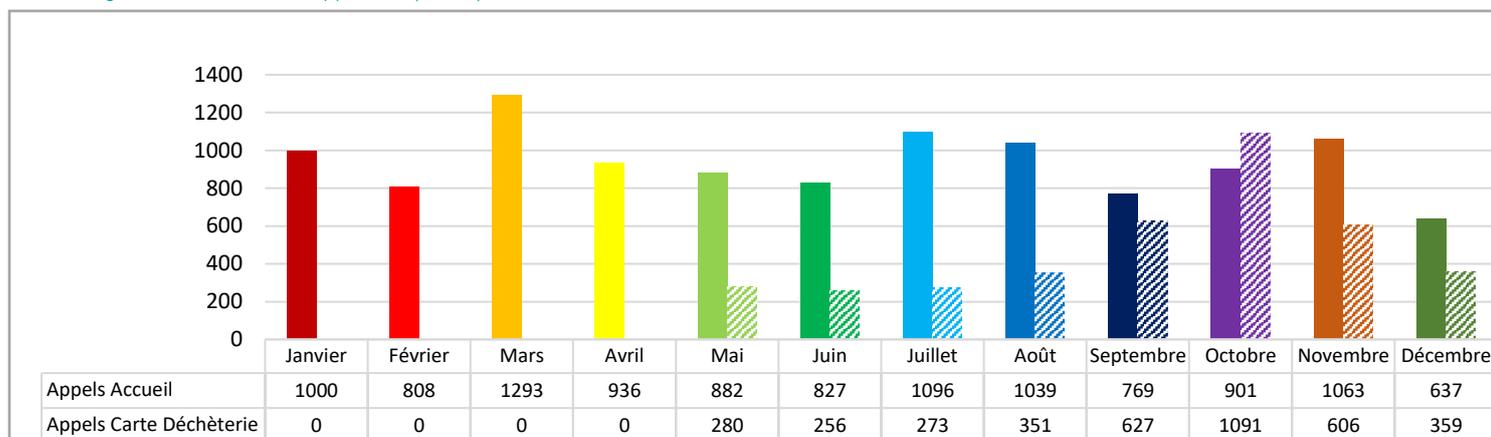
1.2.1 Faits marquants 2023

Cette année 2023 est marquée par plusieurs changements au sein du service Gestion des déchets :

- ❖ Mise en place d'un contrôle d'accès en déchèterie avec un système de carte pour chaque foyer.
- ❖ Dotation de petites colonnes, dénommées « Lolly » pour les mairies et les écoles afin de collecter leurs papiers.
- ❖ Mise en place du Tri Hors-Foyer avec le remplacement des corbeilles de propretés par des caches conteneurs avec Tri (Ordures Ménagères, Emballages et Verre).
- ❖ Poursuite du déploiement du compostage sur le territoire.
- ❖ Nouveau contrat de concession pour l'exploitation de l'Eco-centre avec programme de modernisation de l'usine.

1.2.2 Accueil

Figure 2: Evolution des appels téléphoniques sur l'année 2023.

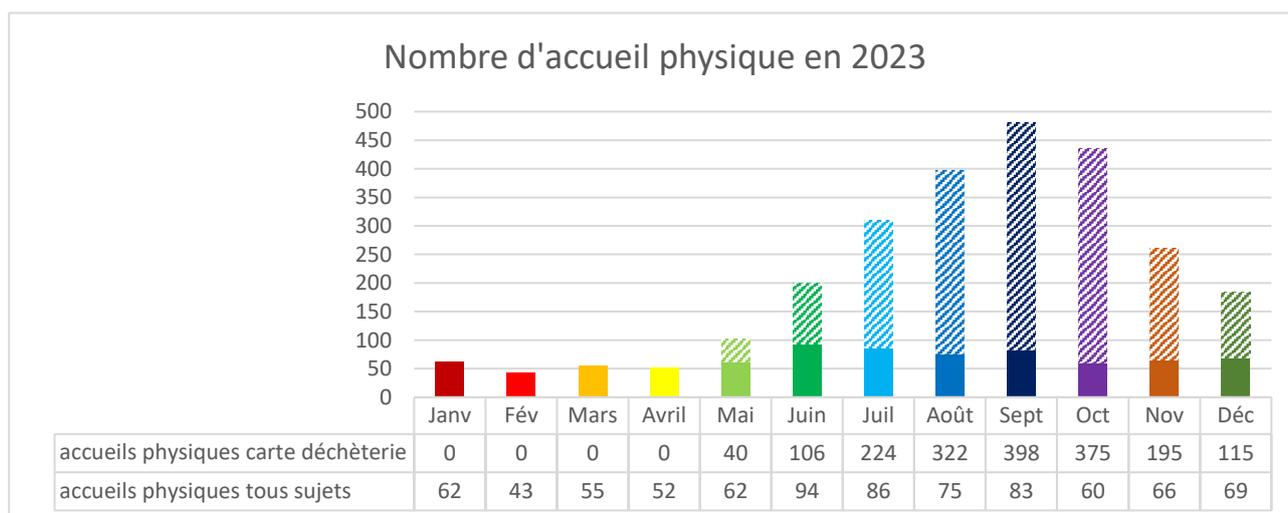


On note une grande quantité d'appels à partir du mois de mai due à la mise en place des cartes d'accès en déchèteries mais ces appels n'ont pas impacté l'accueil avec l'arrivée de 3 agents en renfort ponctuel cette année chargés de l'instruction des demandes de cartes d'accès.

On peut définir plusieurs types d'appels :

- ❖ Les réclamations relatives aux changements de fréquences de collecte
- ❖ Les réclamations relatives aux oublis de collecte
- ❖ Les demandes de changement de taille de bac
- ❖ Les déménagements / emménagements
- ❖ Demandes d'infos diverses (horaires déchèteries, animations, ...)

Figure 3: Evolution des accueils physiques sur l'année 2023.



On note une augmentation importante des accueils physiques sur l'année 2023 car beaucoup d'utilisateurs souhaitent faire leur demande de cartes d'accès pour les déchèteries par formulaire papier.

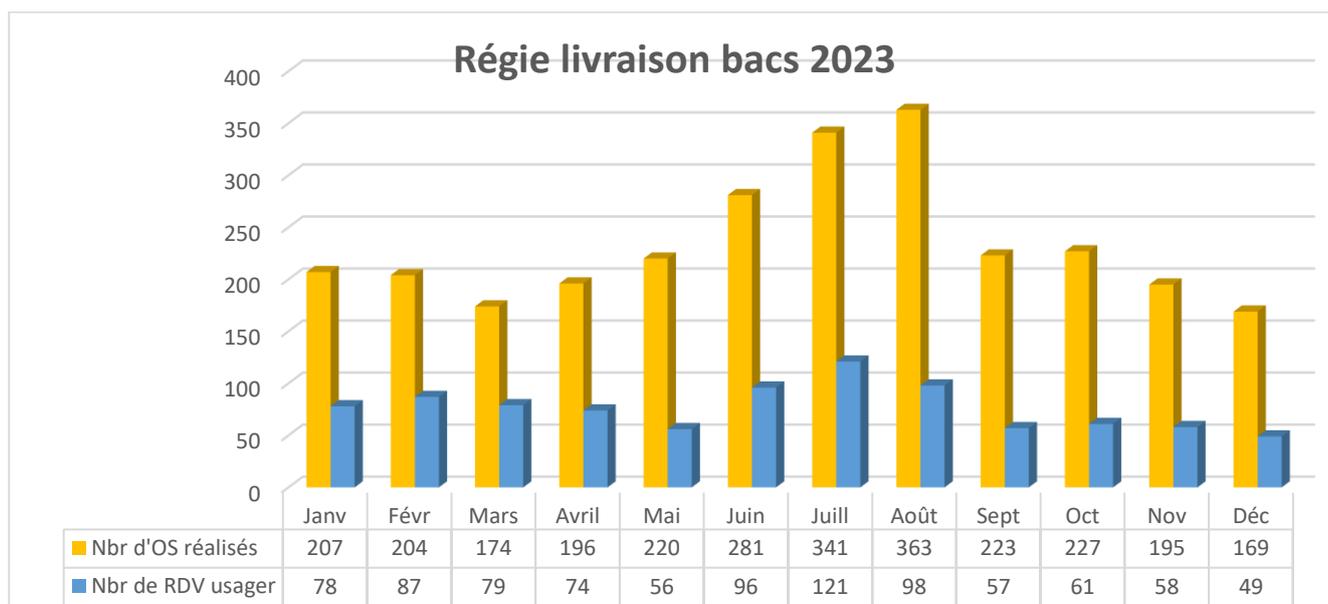
1.2.3 Livraisons de conteneurs et communication de proximité

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Pornic Agglo Pays de Retz a choisi d'organiser en interne la livraison des conteneurs et la communication de proximité auprès des usagers. Pour cela, 2 agents ont été recrutés. Les principales missions de ces agents sont les suivantes :

- Informations sur la collecte (jours de collecte, consignes de présentation des conteneurs...) et communication autour des thématiques de réduction (sensibilisation au compostage) et de tri des déchets (rappel des consignes de tri)
- Livraison des conteneurs et des composteurs aux usagers
- Gestion du parc de conteneurs, de sacs et de composteurs (contrôle du stock, réception des livraisons, lavage, réparation, évacuation des conteneurs cassés...) 83 991 conteneurs mis à disposition des usagers du territoire (dont 45 636 bacs ordures ménagères, 38 141 bacs emballages et 214 bacs cartons professionnels). Le taux de renouvellement du parc est estimé à 2% en 2023.

En 2023, les agents ont réalisé 3 979 interventions et sensibilisé 534 usagers. Pour cela, ils ont parcouru près de 43 000 kilomètres.

Figure 4: Nombre d'interventions et de rendez-vous auprès des usagers en 2023.



Depuis octobre 2022, les usagers ont la possibilité de répondre à un questionnaire de satisfaction après chaque rencontre. 439 questionnaires ont été complétés au cours de l'année 2023. Cette évaluation a permis de faire ressortir les éléments suivants :

- 100 % des usagers trouvent un bénéfice à rencontrer et échanger avec un agent de l'agglomération
- 90 % des usagers ont appris des choses sur la collecte et les consignes de tri en vigueur sur le territoire
- 71 % des usagers vont changer leur geste de tri suite aux informations données par l'agent
- 100 % des usagers sont satisfaits de la qualité du service

1.3 La collecte en Porte à Porte

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un nouveau rythme de collecte des déchets a été mis en place sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz.

Le territoire de Pornic aggro Pays de Retz est divisé en 28 secteurs de collecte répartis sur 15 communes.

Tableau 2: Fréquence de collecte des flux en porte à porte.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CHAUMES EN RETZ	Secteur 1 - Chéméré			●			
	Secteur 2 - Arthon				●		
CHAUVÉ	Toute la commune				○		
CHEIX EN RETZ	Toute la commune	●					
LA BERNERIE EN RETZ	Secteur 1		●○				
	Secteur 2		○				
LA PLAINE SUR MER	Toute la commune						●●
LES MOUTIERS EN RETZ	Secteur 1		●●				
	Secteur 2		○				
PORNIC	Nv secteur 1(Ex 1,2,5)	●○					
	Nv secteur 2 (Ex 6,7,8)			●○			
	Secteur 3			●○			
	Secteur 4		●○				
	Nv secteur 5 (Ex 9)		○				
	Nv secteur 6 (Ex 11)			○			
PORT SAINT PÈRE	Secteur 1	○			○		
	Secteur 2		●				
PRÉFAILLES	Toute la commune		●○				
ROUANS	Secteur 1	●					
	Secteur 2		●				
SAINTE PAZANNE	Toute la commune					●	
ST HILAIRE DE CHALÉONS	Toute la commune			○			
ST MICHEL CHEF-CHEF	Secteur 1	●●					
	Secteur 2			●○			
	Secteur 3	○					
VILLENEUVE EN RETZ	Toute la commune					○	
VUE	Toute la commune			●			

- Collecte des ordures ménagères hebdomadaire
- Collecte des ordures ménagères + sélectif **Semaines Impaires**
- Collecte des ordures ménagères + sélectif **Semaines Paires**

1.3.1 Les ordures ménagères

L'ensemble des foyers est doté de conteneurs individuels pour la collecte de leurs ordures ménagères hormis quelques lieux difficiles d'accès pour les véhicules de collecte où les usagers disposent de bacs collectifs (point de regroupement) sauf le secteur de la ville Haute de Pornic qui continue à être collecté en sac (sauf résidents pouvant remiser les bacs).

Le territoire de Pornic aggro Pays de Retz est divisé en deux secteurs concernant la fréquence de collecte des ordures ménagères (voir Tableau 2).

Figure 5: Carte représentant les fréquences de collecte d'ordures ménagères.



❖ La collecte hebdomadaire

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine toute l’année pour tous les secteurs situés à l’Ouest de la route bleue. En effet, sur cette partie le territoire est fortement impacté par le tourisme tout au long de l’année et la production de déchets y est donc plus importante.

❖ La collecte tous les 15 jours

A l’Est de la route bleue, la collecte des ordures ménagères a lieu tous les quinze jours aux mêmes jours que la collecte des emballages. Cette partie du territoire est occupé en grande partie par des résidents permanents et composé de maisons individuelles avec jardin, où la pratique du compostage est facilitée.

Cette réorganisation a pour objectif de réduire l’empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées des camions bennes et d’optimiser le coût de cette collecte.

1.3.2 Les emballages

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté d’Agglomération est passée en « extension des consignes de tri », c’est-à-dire le tri dans le bac jaune de l’ensemble des emballages en plastiques, acier, aluminium et cartons.

Figure 6 : Autocollant mis sur les bacs emballages concernant les extensions de tri.



Pour la collecte des emballages, l’ensemble des foyers est doté de conteneur à couvercle jaune ou sacs jaunes. La collecte des emballages a lieu tous les 15 jours, semaines paires ou impaires du calendrier (voir tableau 2) en fonction du secteur de collecte (Annexe 1).

Pour le secteur Ouest de la Route Bleue, sur la période juillet/ Août, la collecte des emballages est réalisée toutes les semaines en même temps que la collecte d’ordures ménagères.

1.4 La collecte en Apport Volontaire.

Les verres et les papiers sont collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Figure 7: Consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire.



La Communauté d'agglomération est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires. De ce fait, un réseau de colonnes enterrées et semi-enterrées pour la collecte des verres, papiers, emballages et ordures ménagères a été mis en place. Il permet aux estivants de déposer leurs déchets lors de leurs visites ou séjours sur le territoire, au moment de leur départ. Ces sites apportent également une solution aux résidents permanents en cas de surplus ponctuel.

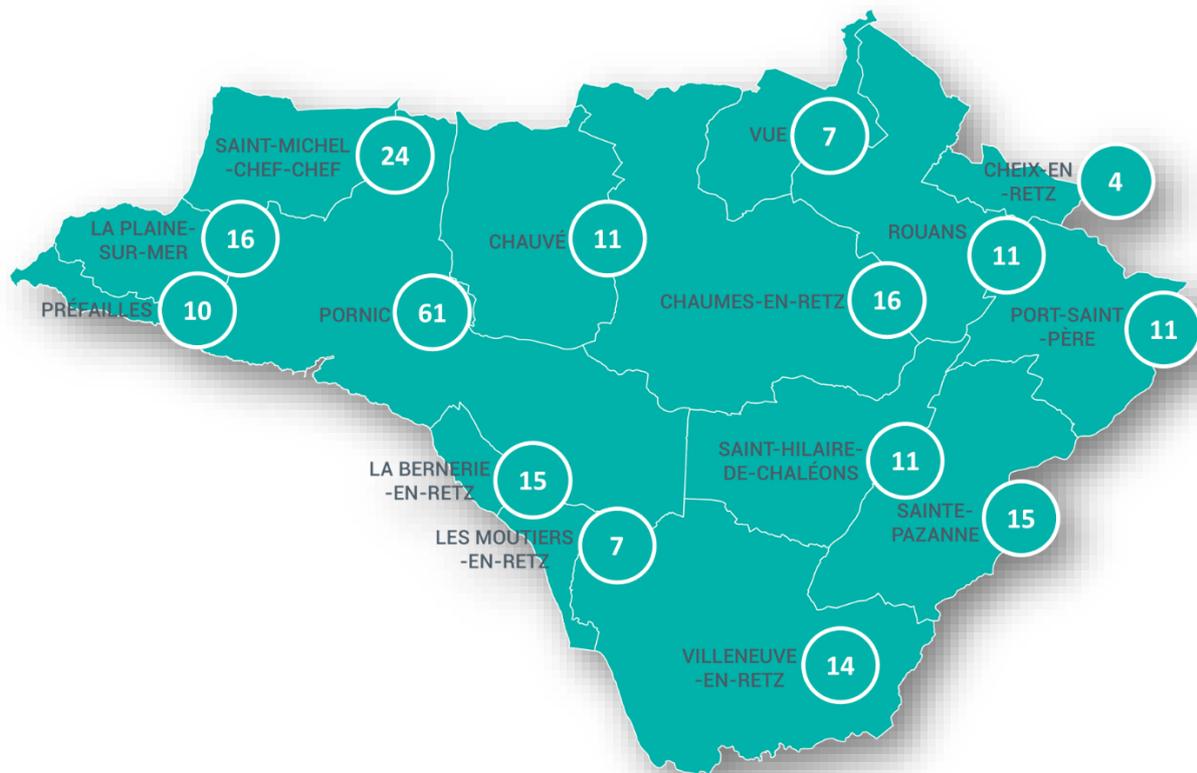
Depuis 2016, la collectivité déploie, de manière modérée, ce type de mobilier sur des sites stratégiques pour répondre à cette problématique de dépôt lors des départs des résidences secondaires ou vacanciers du territoire.

Tableau 3: Nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings).

Colonnes Enterrées et Semi-Enterrées	Ordures Ménagères	Emballages	Verre	Papier
CHAUMES-EN-RETZ	1	1	1	1
CHAUVE	1	1	1	1
LA BERNERIE EN RETZ	4	4	4	4
LA PLAINE SUR MER	7	7		7
LES MOUTIERS EN RETZ	2	2	2	2
PORNIC	15	16	13	13
PREFAILLES	4	4	4	4
SAINTE PAZANNE		2	2	2
SAINTE HILAIRE DE CHALEONS		1	1	1
SAINTE MICHEL CHEF CHEF	5	5	5	5
VILLENEUVE	2	2	2	2
Colonnes aériennes				
CHAUMES EN RETZ		3	15	15
CHAUVE		1	10	10
CHEIX EN RETZ		1	4	4
LA BERNERIE EN RETZ		4	12	11
LA PLAINE SUR MER		2	10	10
LES MOUTIERS EN RETZ		1	5	5
PORNIC	4	11	48	44
PORT SAINT PÈRE		1	11	11
PREFAILLES		3	7	7
ROUANS		1	12	12
SAINTE HILAIRE DE CHALEONS		2	11	10
SAINTE PAZANNE		1	15	14
SAINTE MICHEL CHEF CHEF		8	19	18
VILLENEUVE EN RETZ		6	13	13
VUE		1	7	7
TOTAL	46	90	240	231



Figure 8: Nombre de sites de PAV sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.



1.5 Mini colonnes pour le tri des papiers

En France, il est constaté que le recyclage des papiers est en baisse constante depuis plusieurs années. Différents éléments expliquent ce phénomène : la mise en place de stop pub, la baisse de l'utilisation du papier au profit des outils numériques, la diminution des impressions et leur optimisation (recto/verso, réutilisation des brouillons, etc.). Cependant les chiffres montrent que seulement 57% des papiers sont captés et recyclés ce qui indique qu'une marge de progression est encore très élevée pour une matière facilement recyclable et réemployable participant à l'économie circulaire.

Il est constaté que le milieu professionnel est un des domaines où le tri du papier est loin d'être généralisé. Ce flux est souvent mélangé avec les emballages (bac jaune) ce qui n'est pas conforme aux consignes de tri en œuvre sur le territoire ou même mis avec les ordures ménagères. Parfois le tri est effectué au sein des bureaux mais tout est remélangé au niveau des conteneurs de collecte empêchant le bon recyclage du papier ce qui est dommageable pour l'ensemble de la collectivité.

De part ces constats, la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz exerçant la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés souhaite proposer à l'ensemble des communes du territoire et aux établissements scolaires intéressés d'améliorer le captage des papiers dits « assimilés » c'est-à-dire les papiers produits dans le cadre d'activités professionnelles mais pouvant être traités par le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers.

Le projet consiste à proposer aux écoles et aux mairies la mise à disposition **gratuite** de « mini colonnes » de tri sur roues pour favoriser la gestion logistique du recyclage des papiers dans les établissements scolaires. Pornic agglo a candidaté et a été retenue pour un appel à projet de CITEO qui permet de financer ces équipements à hauteur de 50%.



Ainsi, ce sont **40 mini colonnes de tri pour les papiers** qui ont réparties sur le territoire et installées dans les Mairies, écoles publiques, écoles privées et bâtiments intercommunaux.

En 2023, 66 collectes ont été déclenchées pour **13 tonnes collectées**.

1.6 Les corbeilles de propreté.

Au 1er Janvier 2023, les corbeilles des communes de Chaumes-en-Retz (partie ex Chéméré), Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne, Villeneuve-en-Retz et Vue précédemment collectés par les communes, ont rejoint la collecte mutualisée du service Gestion des déchets de Pornic agglo Pays de Retz. Seule la commune de Cheix-en-Retz dont le nombre de corbeille est très limité a souhaité conserver sa collecte en interne.

Les jours et fréquences de collecte ont été revus et adaptés selon les saisons et secteurs.

Tableau 4: Fréquence de collecte des corbeilles de propretés.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
CHAUMES EN RETZ	Secteur 1 - Chéméré			●				
	Secteur 2 - Arthon			●				
CHAUVÉ	Toute la commune			●		●●		
CHEIX EN RETZ	Toute la commune			●				
LA BERNERIE EN RETZ	Secteur 1 (littoral)		●●●		●○	●●		○
	Secteur 2		●					
LA PLAINE SUR MER	Toute la commune (littoral)	●	●●●		●○	●●	○	
LES MOUTIERS EN RETZ	Secteur 1 (littoral)		●		○		○	
	Secteur 2		●					
PORNIC	Nv secteur 1 (Ex 1,2,5)	●	●●●		●○	●●		○
	Nv secteur 2 (Ex 6,7,8)	●	●●●		●○	●●	○	
	Secteur 3 (littoral)				○		○	
	Secteur 4 (littoral)	●	●●●		●○	●●	○	
	Nv secteur 5 (Ex 9)		●					
	Nv secteur 6 (Ex 11)			●				
	Nv secteur 7 (Ex10)							
PORT SAINT PÈRE	Secteur 1					●●●		
	Secteur 2					●		
PRÉFAILLES	Toute la commune (littoral)		●●●		●○	●●	○	
ROUANS	Secteur 1			●				
	Secteur 2			●				
SAINTE PAZANNE	Toute la commune					●●●		
ST HILAIRE DE CHALÉONS	Toute la commune			●				
ST MICHEL CHEF-CHEF	Secteur 1 (littoral)	●	●●●	○	●	●●	○	
	Secteur 2 (littoral)			●				
	Secteur 3	●						
VILLENEUVE EN RETZ	Toute la commune					●		
VUE	Toute la commune			●				

- Collectes ordures ménagères en basse saison
- Collectes ordures ménagères supplémentaires en moyenne saison
- Collecte 1 fois par semaine
- Collecte 2 fois par semaine
- Collecte 3 fois par semaine
- Corbeille ordures ménagères
- Corbeille emballages
- Corbeille verres

Les corbeilles de la zone littorale sont collectées tous les jours de la semaine du 1^{er} juillet au 31 aout afin de répondre aux besoins de l'activité touristique de ce secteur.

Le parc à collecter s'élève à 779 corbeilles de propreté. Suite au déploiement du tri Hors Foyer, certains équipements permettent le tri des emballages (177) et du verre (34).

Tableau 5: Répartition et nombre de corbeille de propreté.

Commune	OM	Tri EMB	Tri VERRE
CHAUMES-EN-RETZ	35	28	0
CHAUVE	19	4	4
LA BERNERIE-EN-RETZ	95	19	5
LA PLAINE-SUR-MER	91	12	0
LES-MOUTIERS-EN-RETZ	43	9	2
PORNIC	170	39	11
PORT-SAINT-PÈRE	16	3	0
PREFAILLES	69	6	5
ROUANS	16	4	0
SAINTE-PAZANNE	37	32	4
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	14	3	0
SAINT-MICHEL CHEF-CHEF	125	4	3
VILLENEUVE-EN-RETZ	32	4	0
VUE	17	7	0
TOTAL	779	174	34

Tableau 6: tonnages emballage et verre des corbeilles de propretés en 2023.

TONNAGES DISPOSITIFS DE TRI	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Emballages (en T)	0.40	0.54	0.64	1.20	1.44	1.62	1.32	1.92	1.20	0.76	0.72	0.70	12.46*
Verre (en T)	1.02	1.04	1.34	2.70	4.80	5.14	6.36	8.28	4.18	1.90	1.64	0.90	39.30

*Tonnages des collectes dédiées uniquement, sous-évalués car certaines corbeilles sont collectées en mutualisation avec les petites rues en porte à porte

Les dispositifs de tri sur les corbeilles de propretés ont permis la collecte séparée de tonnages significatifs d’Emballage et de Verre.

◆ Appel à Manifestation d’Intérêt sur le Tri Hors Foyer CITEO

L’agglo, en partenariat avec les communes, a candidaté et a été lauréate de l’Appel à Manifestation d’Intérêt sur le Tri Hors Foyer lancé par CITEO. Ce projet piloté par le service Gestion des Déchets s’étale sur les années 2022/2023 et a permis le financement, à hauteur de 60 % ,de 140 nouvelles corbeilles de tri pour 14 communes.

Deux types d’équipements de contenances différentes ont été choisis afin de correspondre au mieux au lieu d’implantation et de tenir compte des variations d’affluence en fonction des saisons.



1.7 Mesures de prévention de la sécurité dans la collecte et le transport.

Afin de garantir la sécurité des personnes, la collectivité et le prestataire de collecte se sont engagés au respect de la recommandation de la CNAM R 437 qui précise que « la marche arrière n'étant pas prévue au code de la route, cette manœuvre constitue un mode de fonctionnement anormal même dans les impasses. En conséquence et par exemple, pour éviter les accidents dus aux marches arrière, il faut privilégier la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse. ». Ainsi, un certain nombre d'habitants ramènent leurs conteneurs en bout d'impasse. Les services travaillent à la suppression totale des marches arrière sur l'ensemble du territoire.

De plus la collectivité travaille en collaboration avec le prestataire de collecte à la suppression des « points noirs » de collecte sur l'ensemble des trajets en porte à porte et en apport volontaire.

Figure 9: Exemple de flyer distribué aux habitants d'une impasse pour la présentation des bacs en regroupement.

MODIFICATION DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LA BACONNIERE
CHAUVÉ

Madame, Monsieur,

L'agglomération Pornic agglo Pays de Retz en charge de la gestion des déchets sur le territoire souhaite harmoniser le mode de collecte et améliorer la qualité du service en proposant une dotation en bacs individuels au lieu des bacs collectifs. Cette dotation permettra aussi d'améliorer la qualité du tri en responsabilisant individuellement les usagers sur la gestion de leurs déchets et enfin permettra de résoudre les problèmes de salubrité publique (dépôts sauvages, tri non conforme...) liés à ces points de regroupement en campagne.

Un bac pour les ordures ménagères et un bac pour les emballages valorisables vont donc vous être livrés gratuitement. Les points de regroupement avec les bacs collectifs seront alors retirés.

Pour rappel, les collectes des ordures ménagères et des bacs jaunes sont effectuées tous les 15 jours les **jeudis des semaines paires** du calendrier.

Les conteneurs individuels seront à présenter soit :

- Directement devant votre habitation pour les habitations situées sur l'axe principal de circulation des camions.
- En point de présentation le long de l'axe principal de circulation pour les habitations situées dans des impasses où les véhicules de collecte ne peuvent pas circuler et manœuvrer en toute sécurité.

Pour vous aider, vous trouverez un plan au verso de ce flyer.

Pour éviter tout problème de salubrité, les bacs devront être présentés sur la voirie la veille au soir des jours de collecte et être remis le plus tôt possible après la collecte sur les propriétés.

La collecte en porte à porte sera effective dès réception des conteneurs individuels. Nous vous remercions d'utiliser vos conteneurs et de ne plus utiliser les bacs collectifs, ils vont être supprimés.

Vous remerciant par avance de votre compréhension et de votre participation aux gestes de tri.

■ Voirie empruntée par les véhicules de collecte – conteneurs à présenter sur cet axe

■ Voirie non empruntée par les véhicules de collecte (marches arrière interdites). Collecte en point de présentation sur les axes principaux de circulation (★)

▲ Suppression du point de regroupement avec les bacs collectifs

POUR TOUTE QUESTION ?
Service Gestion des Déchets - 02 51 74 28 10
www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo**
PAYS DE RETZ

1.8 Tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif

1.8.1 Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic aggro pays de Retz

En 2023 ont été collectées **14 325,29 tonnes d'ordures ménagères** (dont 1 270 tonnes en apport volontaire) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz contre 14 622.64 tonnes en 2022 soit une baisse de 2.03%.

En 2023, ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire **4 571,70 tonnes de verre**, **1 062,38 tonnes de papier** et **3 114,68 tonnes d'emballages** sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz.

Tableau 7: Tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2023.

	OM		EMBALLAGES		VERRE		PAPIER		TOTAL DMA* hors déchèterie	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Totaux porte à porte + apport volontaire	14 622,64	14 325,29	2 955,00	3 114,68	4 657,32	4 571,70	1 167,92	1 062,38	23 402,88	23 074,05
Variation 2022 et 2023 (%)	-2,03 %		2,06 %		- 1,84 %		- 9,58 %		-1,41%	

*DMA = Déchets Ménagers Assimilés

Figure 10: Evolution des tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2022 et 2023.

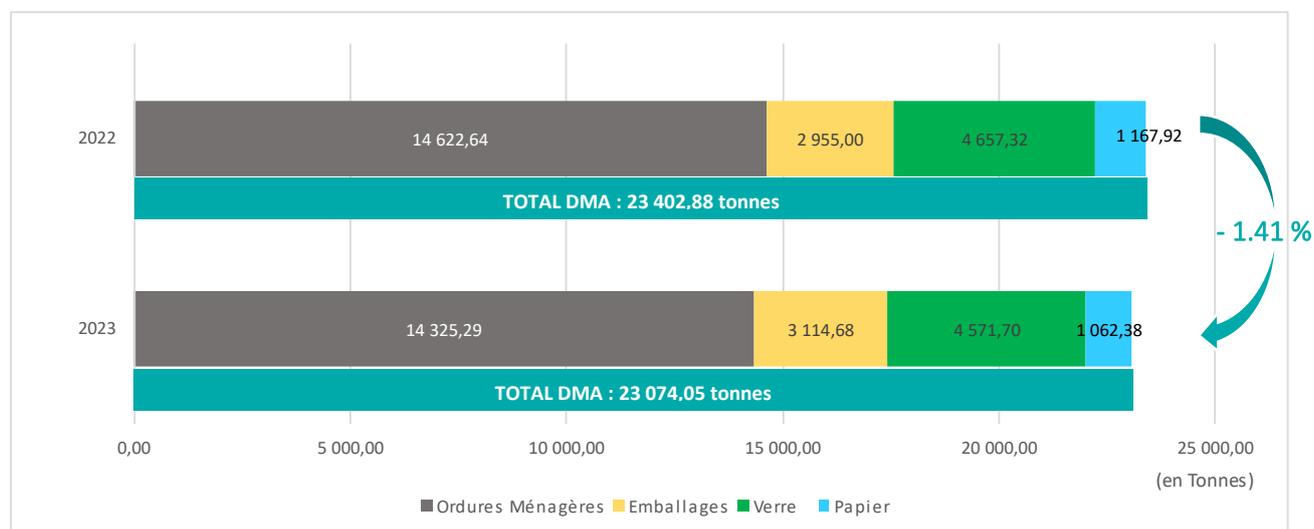
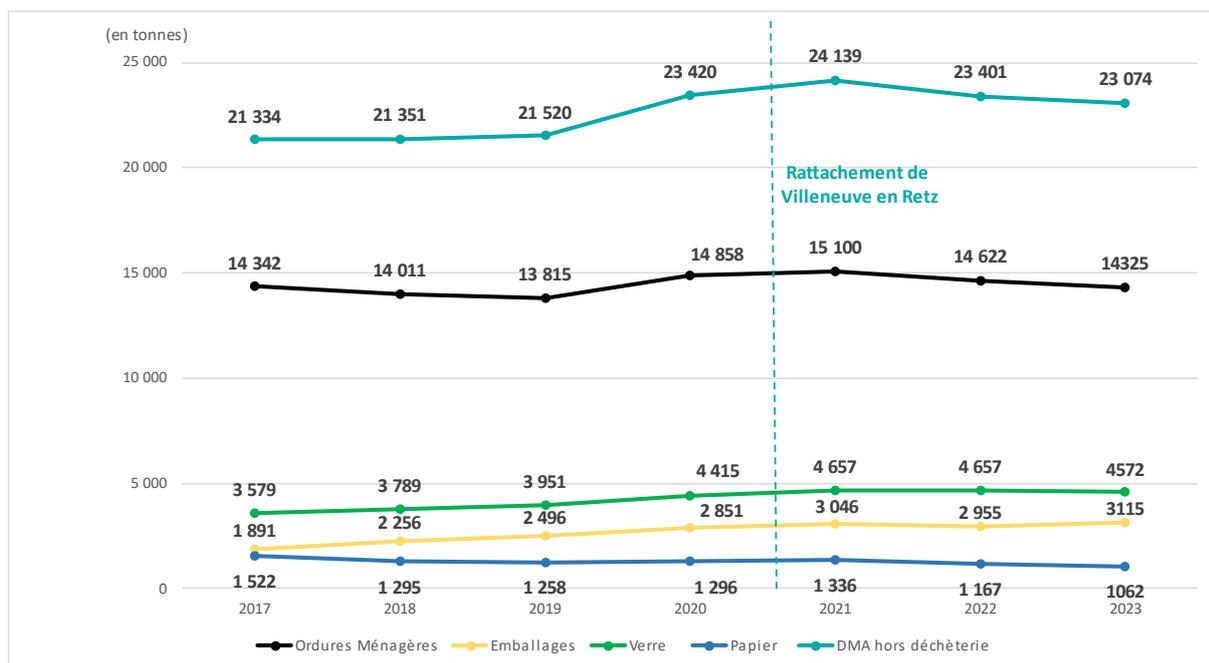


Figure 11: Evolution des tonnages globaux OM et tri sélectif depuis 2017.



1.8.2 Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères (sur population DGF)

Tableau 8: Ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2022 et 2023 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

	2022	2023	Objectif du plan régional de prévention et de gestion des déchets en 2025
	(81 248 habitants)	(83 501 habitants)	
Ratio ordures ménagères / habitant	179,98 kg/an	171,56 kg/an	124,20 kg/hab/an
Ratio recyclables / habitant	108,06 kg/an	104,77 kg/an	102,10 kg/hab/an
dont ratiion Verre / habitant	57,32 kg/an	54,75 kg/an	40,5 kg/hab/an
dont ratio Papiers / habitant	14,37 kg/an	12,72 kg/an	
dont ratio Emballages / habitant	36,37 kg/an	37,30 kg/an	
Ratio DMA hors déchèterie	288,04 kg/an	276,33 kg/an	61,60 kg/hab/an

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de Pornic agglo Pays de Retz introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul n'intègre pas la population de passage, les occupants des campings et des terrains de loisirs ainsi que l'activité des commerces collectés par le Service Public de Gestion des déchets.

Figure 12: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2022 et 2023.

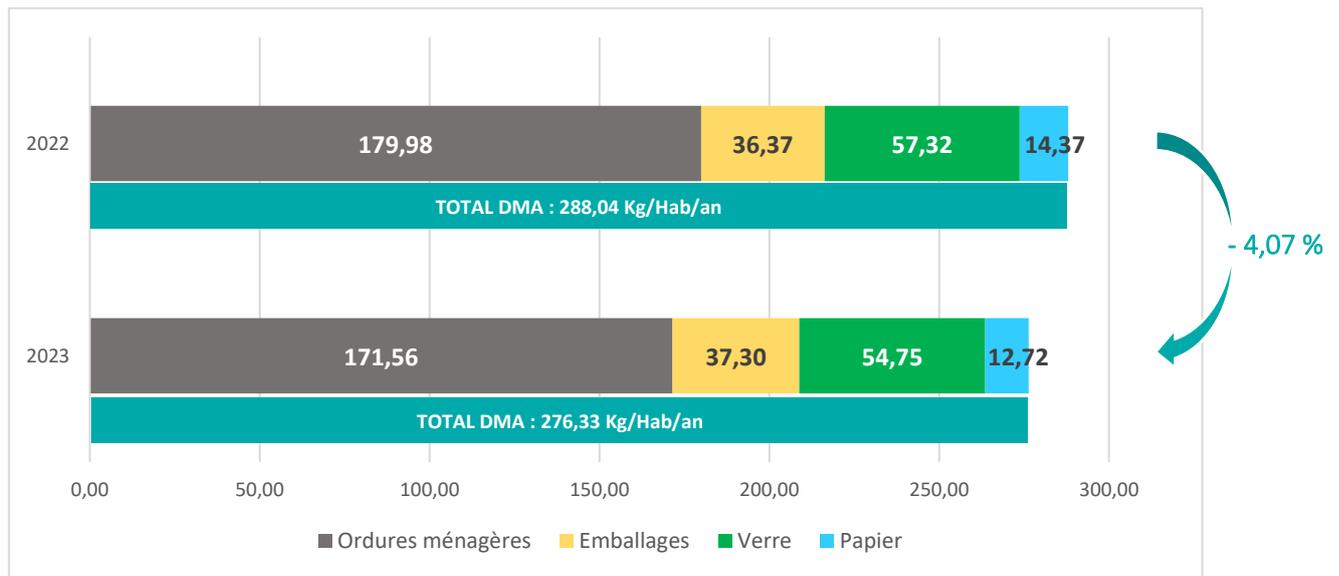
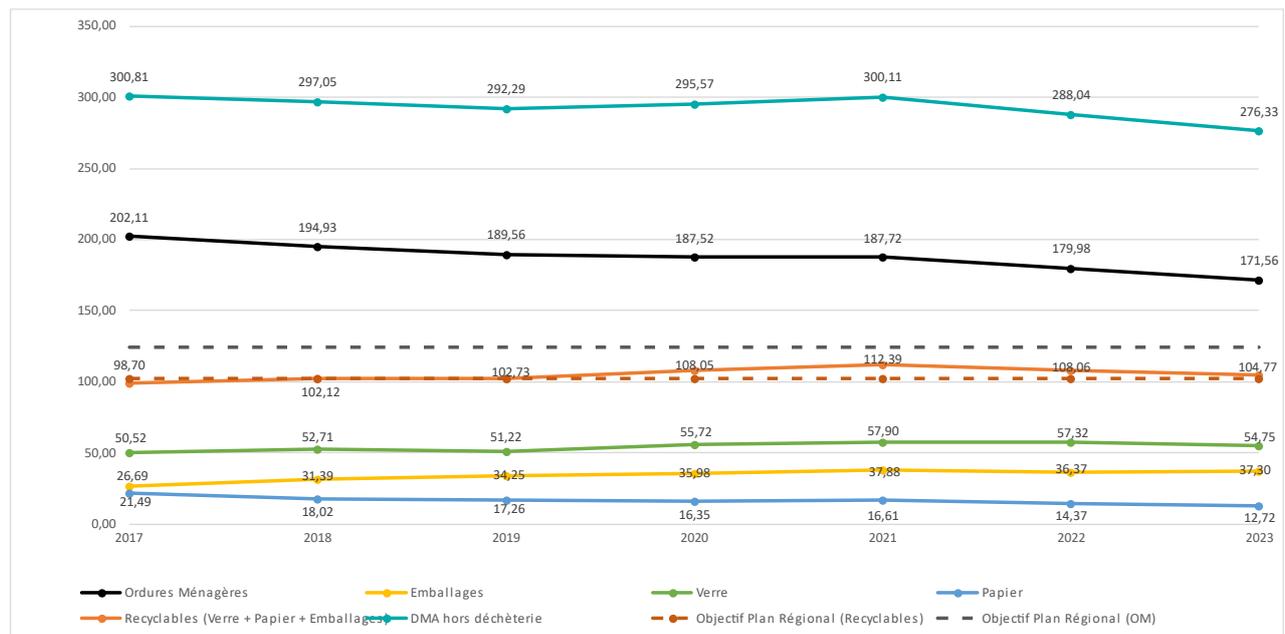


Figure 13: Evolution des ratios par habitant (DGF) de l'ensemble des flux par rapport au Plan Régional de prévention et de gestion des déchets en 2025.



1.8.3 Qualité des emballages collectés.

◆ Amonts de collecte

Le Service Gestion des Déchets réalise des opérations de contrôle de la qualité des bacs jaunes. Le principe est de vérifier la qualité de tri du bac jaune (juste en soulevant le couvercle) avant que le camion ne vienne le collecter. Un flyer de communication est alors automatiquement mis dans la boîte aux lettres du propriétaire du bac.

Figure 14: Fiche de contrôle des bacs jaunes.

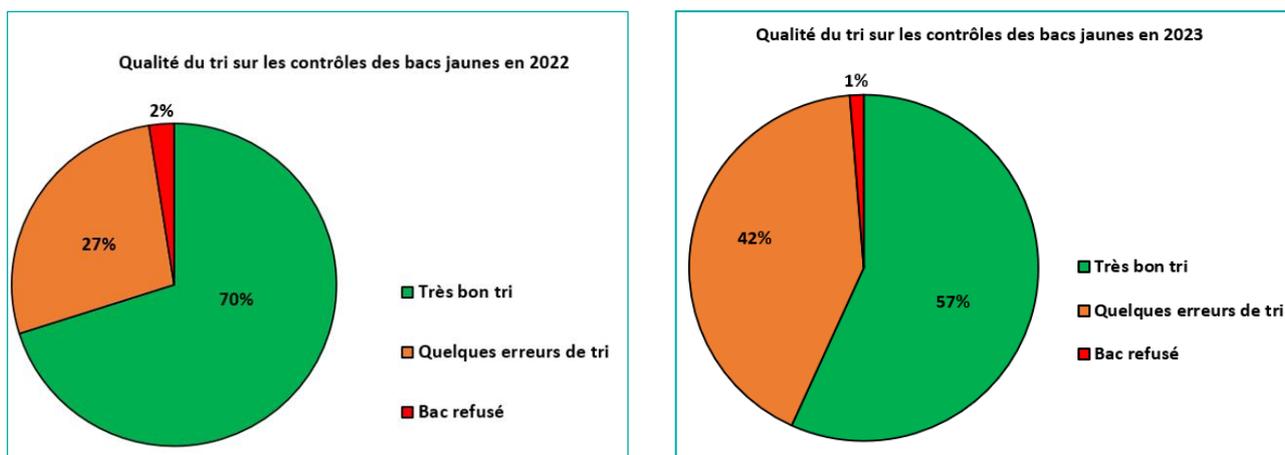
Le flyer est divisé en deux pages. La page de gauche, intitulée 'CONTRÔLE QUALITÉ DU BAC JAUNE', contient un formulaire à remplir avec la date 'LE ___ / ___ / ___'. Elle est divisée en trois sections basées sur des émoticônes : un smiley vert pour les bacs bien triés, un smiley orange pour les bacs avec quelques erreurs, et un smiley rouge pour les grosses erreurs. La page de droite, intitulée 'Erreurs de tri constatées', liste des catégories de déchets non acceptés (papiers, verre, ordures ménagères, etc.) avec des pictogrammes et des flèches indiquant où ils doivent être déposés. Une section 'Autres remarques' liste des erreurs courantes comme les emballages imbriqués ou non vidés. Les deux pages incluent le logo 'PORNIC oggi' et les coordonnées du service gestion des déchets.

Les bacs jaunes avec de grosses erreurs de tri (verre, déchets dangereux...) sont refusés à la collecte avec une étiquette rouge apposée à la poignée de leurs bacs.



En 2023, 6 campagnes de contrôles ont été réalisés par le service sur le territoire. A cette occasion, 546 bacs jaunes ont été vérifiés.

Figure 15: Qualité du tri sur les contrôles des bacs jaunes en 2023.



Comparé à 2022, la qualité du tri semble diminuée. L'erreur majeure rencontrée est désormais les ordures ménagères avec beaucoup de petits éléments présents dans les bacs comme des textiles sanitaires (mouchoirs, essuis-tout...) ou encore des restes alimentaires. Le papier est encore en deuxième position des erreurs fréquemment rencontrées. Viennent ensuite, les imbriqués, plastiques hors emballages ou encore textiles. A noter que les usagers enferment aussi souvent leurs emballages dans des sacs opaques alors que les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac ou dans des sacs transparents.

◆ Les refus au quotidien

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du tri, les agents de collecte contrôlent au quotidien le contenu des bacs jaunes avant vidage. Si celui-ci est non conforme, le bac est refusé. Une étiquette est apposée sur le conteneur informant du refus et invitant les usagers à contacter le service gestion des déchets pour comprendre les raisons du refus. Les usagers sont sollicités pour retrier leur bac pour la prochaine collecte.

Sur l'année 2023, 1721 conteneurs ont été refusés à la collecte pour cause de contenus non conformes aux règles de tri en vigueur sur le territoire. En moyenne, c'est 1,38 conteneurs par tournée.

◆ Les caractérisations

La caractérisation est le tri par produit contenu dans le bac jaune (emballages) opéré selon la norme AFNOR X30-437 représentatif de l'ensemble des collectes de Pornic agglomération Pays de Retz.

Le tableau suivant présente les résultats des caractérisations réalisées au cours de l'année 2023 sur les emballages collectés. Trois données sont représentées : les refus « vrais » c'est-à-dire hors papiers résiduels et les refus incluant les papiers résiduels.

- ❖ Les erreurs matières (hors papiers et hors extensions de tri)
- ❖ Les refus réels du process (sans papiers et avec extensions de tri)
- ❖ Les refus globaux (avec papiers et avec extensions de tri)

Les papiers déposés dans les bacs jaunes suivent le circuit de tri des emballages alors qu'ils pourraient être directement recyclés via le circuit de recyclage du papier.

Tableau 9: Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2023 en comparaison avec 2021 et 2022.

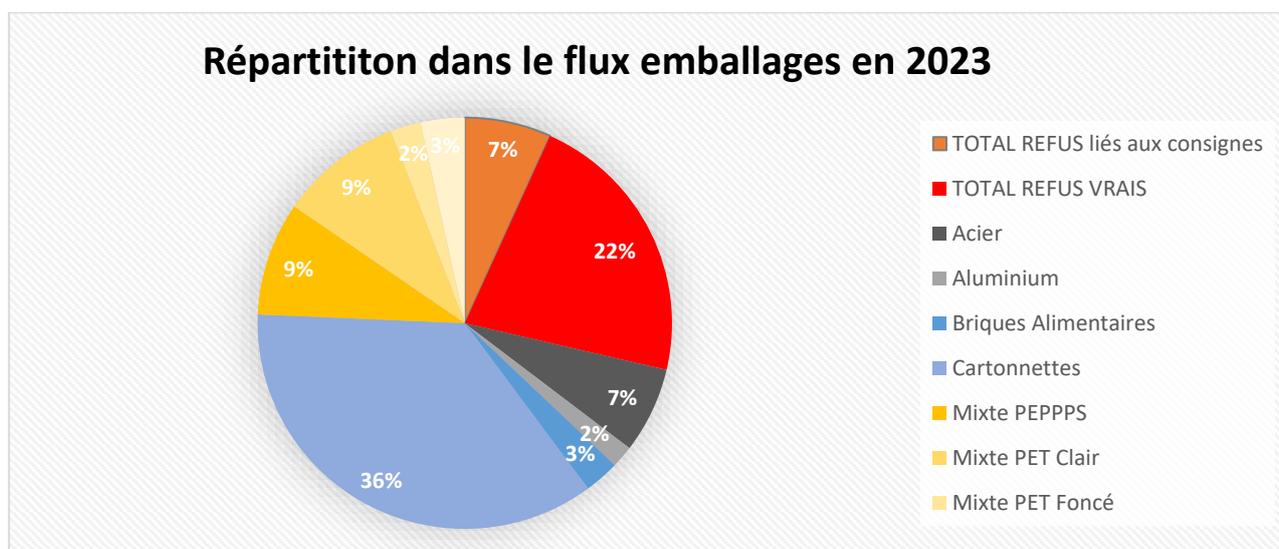
	Taux de refus (erreur matière)	Taux de refus réel (sans les papiers résiduels mais avec les emballages en extensions non recyclables)	Taux de refus global (avec les papiers résiduels)
Emballages 2021	15,60%	22,51%	30,70%
	- 1,75 points	- 0,62 points	- 2,05 points
Emballages 2022	13,85%	21,89%	28,65%
	- 1,59 points	- 1,94 points	- 0,87 points
Emballages 2023	12,26%	19,95%	27,78%

Le taux de refus est obtenu en calculant le rapport de la quantité de déchets non valorisables par la quantité totale des déchets caractérisés. Le taux de refus correspond aux erreurs de tri du bac jaune.

19,95 % des déchets du bac jaune (erreur de tri matière et papiers résiduels) devraient suivre des filières différentes. Il s'agit d'un poste d'économie important pour la collectivité.

Pour l'année 2023, 13 caractérisations ont été réalisées contre 15 en 2022.

Figure 16: Composition des emballages collectés en 2023.



Les graphiques suivants montrent la composition des refus et des tonnages valorisés du bac jaune en fonction des matières présentes et du tri effectué sur le centre de tri Vendée Tri.

Figure 17: Composition de refus de tri des emballages entre 2022 et 2023.

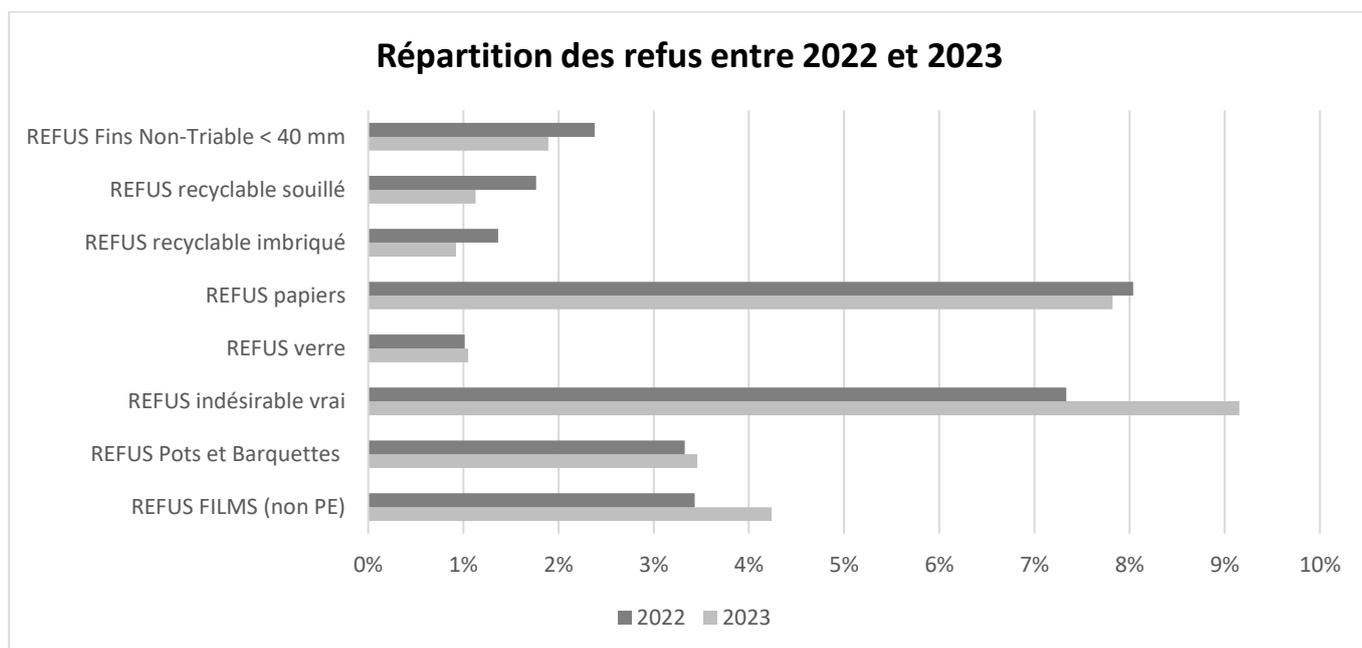
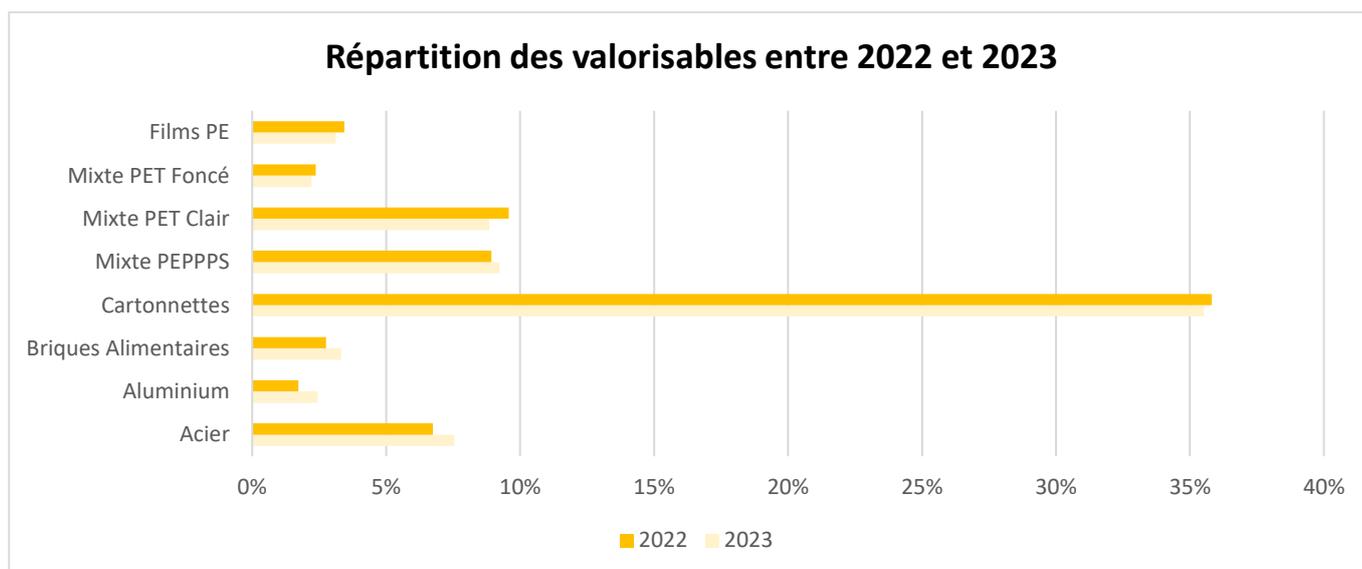


Figure 18: Composition des valorisables entre 2022 et 2023.



Les refus de tri sont encore présents de manière importante (1/5 du flux environ), les actions menées par la collectivité (amont de collecte, refus de collecte par les agents, communication de proximité sur le tri, etc.) participent activement à l'amélioration de la qualité du flux, à la baisse du taux de refus et donc à la maîtrise des coûts de gestion des emballages.

1.9 Autres collectes.

1.9.1 La collecte des textiles



La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz travaille avec la société Le Relais et la Croix Rouge pour la collecte des textiles sur le territoire.



56 Colonnes sont réparties sur l'ensemble du territoire (soit 1 pour 1451 d'habitants DGF) et permettent aux habitants d'y déposer leurs textiles usagés. Un contrat est passé avec l'Eco organisme Refashion qui soutient financièrement la collectivité pour la collecte et le recyclage des textiles usagés.

Tableau 10: Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2023.

	Nombre d'emplacements	Nombre de colonne en place
CHAUMES EN RETZ	4	4
CHAUVE	1	2
CHEIX EN RETZ	2	2
LA BERNERIE EN RETZ	3	4
LA PLAINE SUR MER	1	2
LES MOUTIERS EN RETZ	1	2
PORNIC	6	10
PORT SAINT PÈRE	3	3
PREFAILLES	1	1
ROUANS	3	3
SAINTE PAZANNE	5	9
SAINT MICHEL CHEF CHEF	4	5
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	2	4
VILLENEUVE EN RETZ	2	3
VUE	2	2
TOTAL	40	56



Pour l'année 2023, **266,70* tonnes** de textiles ont été collectées soit **3,19 Kg/hab/an** (population DGF) sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo pays de Retz. A titre de comparaison, 234,50* tonnes ont été collectées en 2022 soit une augmentation de 12,1 %.

*donnée partielle (il manque les tonnages collectés par la Croix Rouge)

1.9.2 La collecte des encombrants.

Sont compris dans la dénomination « encombrants », les déchets volumineux ne pouvant être collectés lors des collectes traditionnelles soit :

- Les ferrailles
- Les mobiliers tels que lit, table, armoires, sommier, matelas,
- Le gros électroménager tel que frigo, gazinière, ...

Ces déchets doivent être présentés directement au sol la veille du jour de ramassage, à l'endroit de collecte habituelle de présentation des containers. Ils doivent être au nombre de 5 maximum, facilement soulevés par 2 personnes pour un poids n'excédant pas 50 kg (25kg/personne) et les dépôts ne doivent pas dépasser les 2m³.

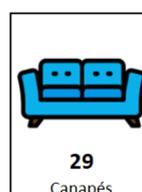
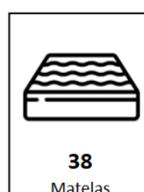
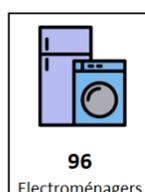
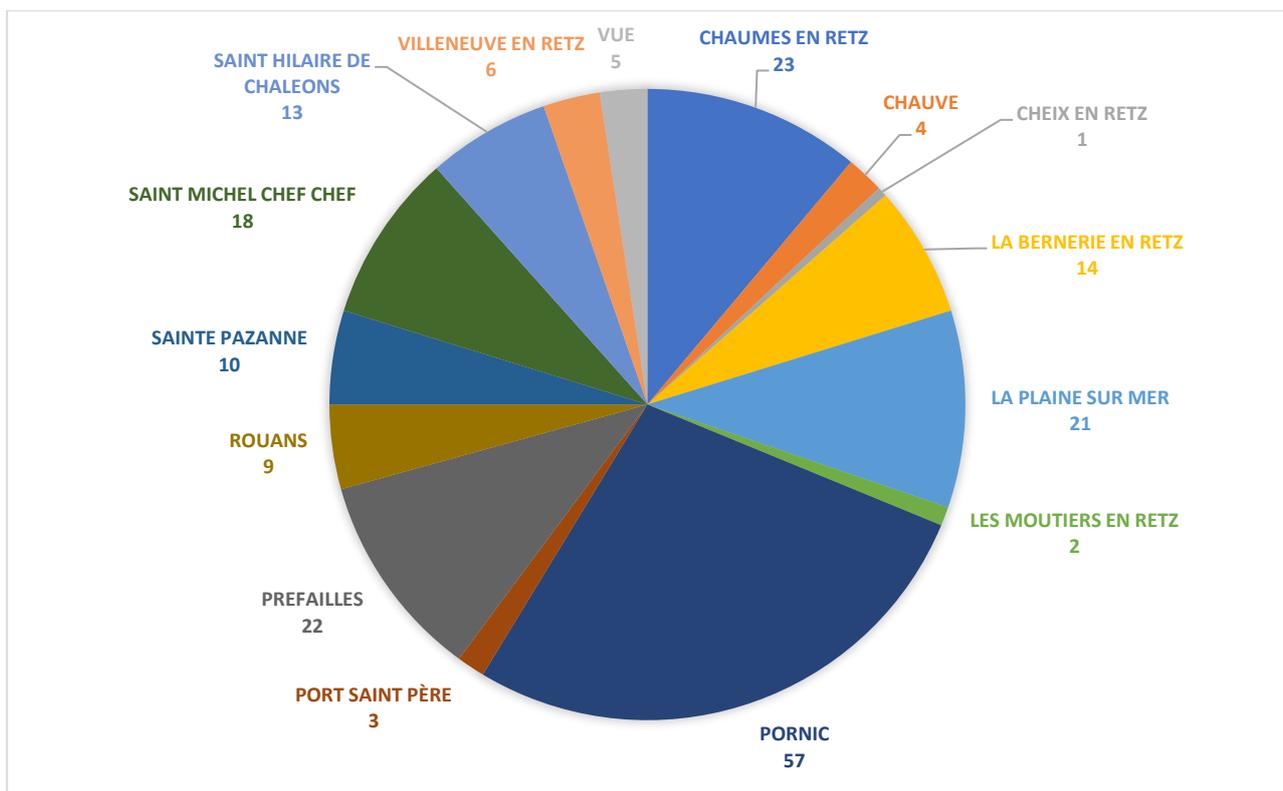
La collecte des Encombrants se fait sur inscription préalable auprès du service Gestion des déchets de Pornic aggro Pays de Retz. En 2023 les 15 communes ont pu bénéficier du service harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Il y a une seule collecte d'Encombrants dans l'année. En 2023, elle a eu lieu du 10 au 21 avril.

247 foyers ont été collectés en 2023 pour 259 inscrits soit une augmentation de 17,4 % par rapport à 2022 (204 foyers collectés) dû à une communication des communes sur la collecte des encombrants.

Le service est utilisé par 0,30% des usagers soit une très faible part de la population.

Figure 19: Répartition du nombre de foyer par commune collectés par le service des Encombrants en 2023.

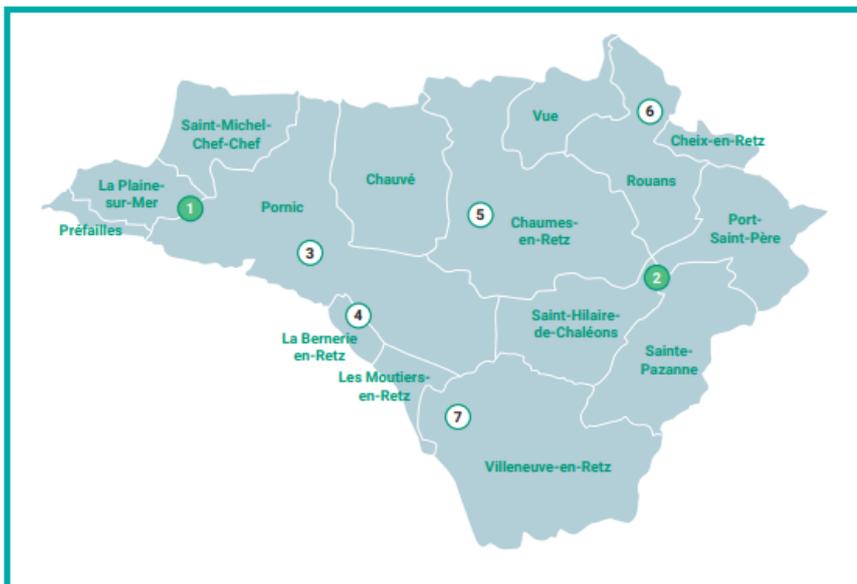


1.10 Les déchèteries

1.10.1 Situation et horaires d'ouverture des déchèteries

En 2023, la Communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz compte 7 déchèteries intercommunales :

Figure 20: Carte de localisation et horaires des 7 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz.



- 1 2 Déchèterie nouvelle génération avec plus de tri et de revalorisation

Horaires et adresses

COMMUNES & COORDONNÉES	JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE	
Déchèterie de la Génrière Route de La Génrière 44 770 La Plaine-sur-Mer	TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	
Déchèterie du Pont Béranger Rue Alfred Nobel Parc d'activités Le Pont-Béranger 2 44 680 Saint-Hilaire-de-Chaléons	TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi, excepté le mardi : 8h30 – 12h30 & 14h00 – 18h00	
	Basse saison du 01/11 au 31/03	Haute saison du 01/04 au 31/10
Déchèterie de la Blavetière ZA de la Blavetière 44 210 Pornic	• Du lundi au vendredi : 14h00 – 18h00 • Samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	• Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00 • Dimanche : 8h30 – 12h30
Déchèterie des Merles Lieu-dit le Moulin de la Jarrie 44 760 La Bernerie-en-Retz	• Lundi & mercredi : 14h00 – 18h00 • Mardi, jeudi & vendredi : 8h30 – 12h30 • Samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00
Déchèterie de la Tartinière Lieu-dit La Tartinière Arthon-en-Retz 44 320 Chaumes-en-Retz	TOUTE L'ANNÉE • Lundi et mercredi : 8h30 – 12h30 • Vendredi : 13h30 – 17h30 • Samedi : 8h30 – 12h30 13h30 – 17h30	
Déchèterie des Jaunins ZA des Jaunins Bourgneuf-en-Retz 44 580 Villeneuve-en-Retz	TOUTE L'ANNÉE • Lundi et Vendredi : 9h00 – 12h00 • Mardi, mercredi et samedi : 13h30 – 17h30	

↓ Déchèteries nouvelle génération avec plus de tri et de valorisation



Les déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés à l'exception des déchèteries de Pornic et La Plaine-sur-Mer le lundi de Pâques, le 8 mai et le lundi de la Pentecôte.

1.10.2 Faits marquants en 2023 dans l'organisation des déchèteries.

Février
2023

Dégradations importantes sur les locaux de la **déchèterie du Pont Béranger 2**

- ❖ Portes du local DEEE / Système anti-intrusion / détection incendie
- ❖ Montant des dommages : 19 000 € TTC

Mars
2023

Déchèteries des Merles et de la Blavetière

- ❖ Installation des nouveaux garde-corps et bavettes métalliques sur les quais gravats.



Avril
2023

Déchèteries de la Génrière 2 et Pont Béranger 2

- ❖ Installation des bornes et barrières pour le contrôle d'accès



1.9.2 Faits Marquants
en 2023 dans
l'organisation des
déchèteries

Mai
2023

Toutes les déchèteries



- ❖ Lancement de la communication pour la mise en place des cartes d'accès en déchèterie (particuliers et professionnels)
- ❖ Utilisation de l'outil « Démarches simplifiées » pour faire les demandes de cartes en ligne.
- ❖ Recrutement de 3 renforts administratifs de mai à décembre 2023 pour traiter les dossiers de demande de cartes.

Juin
2023

Déchèteries de la Génrière 2 / Pont Béranger 2

- ❖ Mise en place de des filières « Articles de Sports Loisirs » (ASL) et « Articles de Bricolage et Jardin » (ABJ) Thermique



Octobre
2023

Toutes les déchèteries

- ❖ Mise en service des cartes d'accès en déchèterie avec une souplesse donnée jusqu'en fin d'année pour les usagers sans carte.

1.10.3 Fréquentation des déchèteries

En 2023, sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz, on a comptabilisé **496 942 passages de particuliers** en déchèterie (- 7,37 % par rapport à 2022).

Tableau 11: tableau du nombre de passage par déchèterie et par mois.

	LA GENIERE	PONT BERANGER	LA BLAVETIERE	LES MERLES	LA TARTINIÈRE*	LAUNAY*	LES JAUNINS*
Janvier	9 918	4 164	5 906	4 090	1 244	1 310	1 947
Février	11 985	4 795	4 684	5 220	1 646	1 290	1 822
Mars	17 646	5 514	7 629	5 976	1 977	1 470	2 030
Avril	17 646	6 793	10 464	8 825	2 419	2 075	2 402
Mai	19 403	7 193	11 709	10 611	2 232	1 720	2 332
Juin	17 422	6 442	11 100	9 761	1 942	1 410	1 965
Juillet	17 918	6 816	11 370	10 192	2 260	1 815	2 520
Août	18 631	7 442	10 781	10 550	2 136	1 630	2 333
Septembre	16 211	6 511	10 063	9 101	2 211	1 715	2 115
Octobre	7 521	4 528	7 888	6 682	2 427	1 660	2 322
Novembre	8 217	4 327	5 592	4 529	2 224	1 260	2 080
Décembre	6 558	3 991	4 116	3 955	1 712	1 080	1 823
TOTAL 2023	169 076	68 516	101 302	89 492	24 430	18 435	25 691
TOTAL 2022	184 452	72 549	115 040	90 027	25 979	18 436	30 013
EVOLUTION	-8,33%	-5,60%	-11,94%	-0,59%	-5,96%	0,00%	-14,40%

données estimatives - Système de comptage non fonctionnel durant cette période

*comptage manuel

Au global, une baisse de fréquentation générale de 7,37 % sur les déchèteries en 2023.

La déchèterie de la Blavetière reste le deuxième site le plus fréquenté après la Génrière 2. Néanmoins, une baisse notable de 12% entre 2023 et 2022, laisse penser un changement de comportement des usagers.

Figure 21: Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2023.

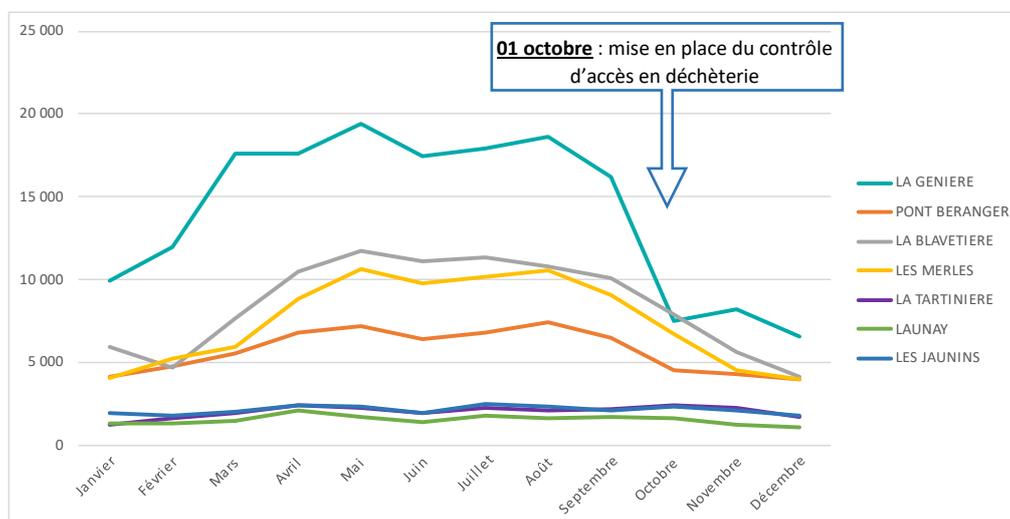


Tableau 12: Fréquentation horaire moyenne sur les 7 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz en 2023.

Déchèterie	Nbr de passages moyen /heure
Launay	20,86
Pont Beranger	37,64
La Blavetière	46,05
La Génrière	65,45
Les Merles	43,10
La Tartinière	23,49
Les Jaunins	27,45

Événement marquant de l'année 2023 : mise en place du contrôle d'accès sur les déchèteries

Dans le cadre de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie le 2 octobre 2023, des bornes et barrières ont été installées sur les déchèteries du Pont Béranger 2 et Génrière 2 en avril 2023.

Des terminaux portatifs ont été déployés sur les sites sans barrières pour permettre l'enregistrement des passages.

Une campagne de communication a été lancée début mai 2023 par l'Agglomération : panneaux en déchèteries, distribution de flyers, information sur le site Internet et les réseaux sociaux, ainsi que dans le magazine communautaire, relais des communes, etc.

3 agents administratifs sont venus renforcer l'équipe du service jusqu'à fin 2023 pour gérer les demandes de cartes.

Près de 32 000 cartes ont été déployées auprès des professionnels et particuliers en 2023.

1.10.4 Tonnages des déchets collectés en déchèteries

Tableau 13: Tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2023.

FLUX	Déchèterie de la Blavetière			Déchèterie de la Génrière			Déchèterie des Jaunins			Déchèterie de la Tartinière			Déchèterie des Merles			Déchèterie du Pont Béranger 2			Déchèterie de Launay			TOTAL PAR FLUX		
	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution	2022	2023	Evolution
AMIANTE													74,50	88,72	19%							74,50	88,72	19%
BOIS A				91,39	134,32	47%										19,86	67,32	239%				111,25	201,64	81%
BOIS B	109,80	119,56	8,89%	108,96	68,18	-37%	57,23	51,02	-11%	70,97	72,74	2%	135,50	133,26	-2%	62,48	29,18	-53%	19,50	23,96	23%	564,44	497,90	-12%
CARTONS	172,50	167,60	-2,84%	374,46	368,54	-2%	73,88	73,28	-1%	78,08	78,80	1%	126,36	128,66	2%	193,34	177,22	-8%	67,23	69,20	3%	1 085,85	1 063,30	-2%
CARTOUCHE D'ENCRE	0,67	0,123	-81,64%	0,11	0,136	24%	0,03	0,017	-43%		0,000		0,08	0,00	-100%	0,08	0,072		0,06	0,00		1,03	0,35	-66%
COQUILLAGE				0,68												3,18	5,04	58%				3,86	5,04	31%
D3E	101,65	96,93	-4,64%	301,78	322,16	7%	24,48	44,31	81%	26,31	54,58	107%	72,21	108,49	50%	139,97	143,609	3%	0,97	0,00	-100%	667,37	770,08	15%
DDS (Eco DDS)	8,87	11,314	27,55%	31,36	42,793	36%	3,53	4,27	21%	3,57	4,959	39%	7,39	12,93	75%	15,92	18,701	17%				70,64	94,96	34%
Outils du Peintre (Eco DDS)*		0,040		0,347	100%		0,011	100%		0,027	100%		0,184	100%		0,733	100%						1,34	100%
DDS Hors Filière	11,91	11,316	-4,99%	27,73	39,379	42%	7,45	5,34	-28%	5,37	5,487	2%	17,96	15,99	-11%	10,28	13,839	35%	9,07	14,633	61%	89,77	105,98	18%
DECHETS VERTS	2 011,00	1 594,38	-20,72%	4 842,61	5 489,70	13%	518,00	621,00	20%	599,60	1 237,58	106%	2 924,36	3 685,34	26%	1 119,26	1 545,92	38%	1 098,27	796,90	-27%	13 113,10	14 970,82	14%
FERAILLES	171,24	157,46	-8,05%	454,38	419,88	-8%	60,41	73,33	21%	57,23	69,08	21%	121,47	164,94	36%	187,57	163,29	-13%	30,44	27,88	-8%	1 082,74	1 075,86	-1%
FILMS RADIO	0,28	0,055	-80,36%	0,13	0,15	15%	0,10	0,03	-70%		0,06		0,45	0,06	-87%	0,44	0,11		0,04	0,00		1,44	0,47	-68%
GRAVATS	1 050,90	683,72	-34,94%	8 038,66	7 591,94	-6%	258,00	896,48	247%	1 494,04	1 483,40	-1%	1 268,34	984,66	-22%	1 711,64	1 662,18	-3%	599,06	1 203,52	101%	14 420,64	14 505,90	1%
HUILES MINERALES	4,14	2,61	-36,96%	9,71	8,685	-11%	1,80	2,34	30%	3,78	3,06	-19%	4,18	2,25	-46%	7,39	7,47	1%	2,46	3,15	28%	33,46	29,57	-12%
HUILES VEGETALES	1,24	0,93	-25,00%	2,21	2,42	10%	0,43	0,36	-17%	0,29	0,27	-9%	1,43	1,45	2%	1,08	1,13	5%	0,35	0,24	-31%	7,03	6,80	-3%
LAMPES NEONS				0,66	0,972	47%	0,11	0,00	-100%				0,52	0,363	-30%	0,32	0,00		0,11	0,00		1,72	1,34	-22%
MOBILIER MELANGE (ECO MAISON)	369,76	378,28	2,30%	634,66	370,59	-42%	117,76	139,32	18%	150,06	168,88	13%	358,18	389,88	9%	137,44	131,36	-4%	128,48	141,85	10%	1 896,34	1 720,16	-9%
MOBILIER BOIS (ECO MAISON)				293,66	693,62	136%										257,42	294,48	14%				551,08	988,10	79%
PILES	1,52	1,47	-3,03%	1,86	1,97	6%	0,50	0,59	18%		0,51		1,56	0,906	-42%	1,29	1,155	-10%		0,27	100%	6,72	6,86	2%
PLACO				152,80	139,48	-9%										77,34	65,86	-15%				230,14	205,34	-11%
POLYSTYRENE				7,18	9,12	27%										3,76	5,30	41%				10,94	14,42	32%
PLASTIQUE RIGIDE				84,12	139,12	65%										52,58	67,60	29%				136,70	206,72	51%
PLASTIQUE SOUPLE				6,24	11,70	88%										4,56	5,24	15%				10,80	16,94	57%
SOUCHES	5,90			184,88	194,54	5%				8,50						64,10	44,82	-30%	6,68			270,06	239,36	-11%
TOUT VENANT	1 112,10	944,86	-15,04%	2 446,38	2 121,68	-13%	552,64	452,46	-18%	596,64	526,80	-12%	898,56	823,46	-8%	829,38	675,66	-19%	521,14	506,44	-3%	6 956,84	6 051,36	-13%
ASL (Articles Sports et Loisirs) - ECOLOGIC*					9,98												4,79	100%					14,77	100%
ABJ Thermique (Articles Brico Jardin) - ECOLOGIC*					1,74												1,29	100%					3,03	100%
TOTAL GENERAL	5 133,48	4 170,65	-18,76%	18 096,61	18 171,43	0,41%	1 676,35	2 364,15	41%	3 094,44	3 706,23	20%	6 013,05	6 541,54	9%	4 900,68	5 127,29	5%	2 483,86	2 788,04	12%	41 398,46	42 887,13	4%

Au global, malgré une baisse générale de la fréquentation en 2023, le tonnage global des déchets collectés en déchèterie a augmenté de 4 % en 2023.

Cette augmentation générale est liée principalement aux déchets verts (+ 1 857 T entre 2022 et 2023).

Il est à noter une progression des tonnages de plastiques rigides et polystyrènes collectés sur la Génrière 2 et Pont Béranger 2 ainsi qu'une baisse significative du tout-venant (-13%), indiquant une bonne implication des usagers aux nouveaux gestes de tri.

Les tonnages de DEEE ont bénéficié d'une hausse significative. Les déchèteries ont subi moins de vols et la mise en place d'un plan « boost » par Ecosystem (collectes supplémentaires) sur les appareils électroménagers ont permis d'augmenter les performances de collecte.

La mise en place des nouveaux garde-corps sur le site de la Blavetière courant 2023 sur le quai gravats ont limité les apports.

Figure 22: Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2022 et 2023.

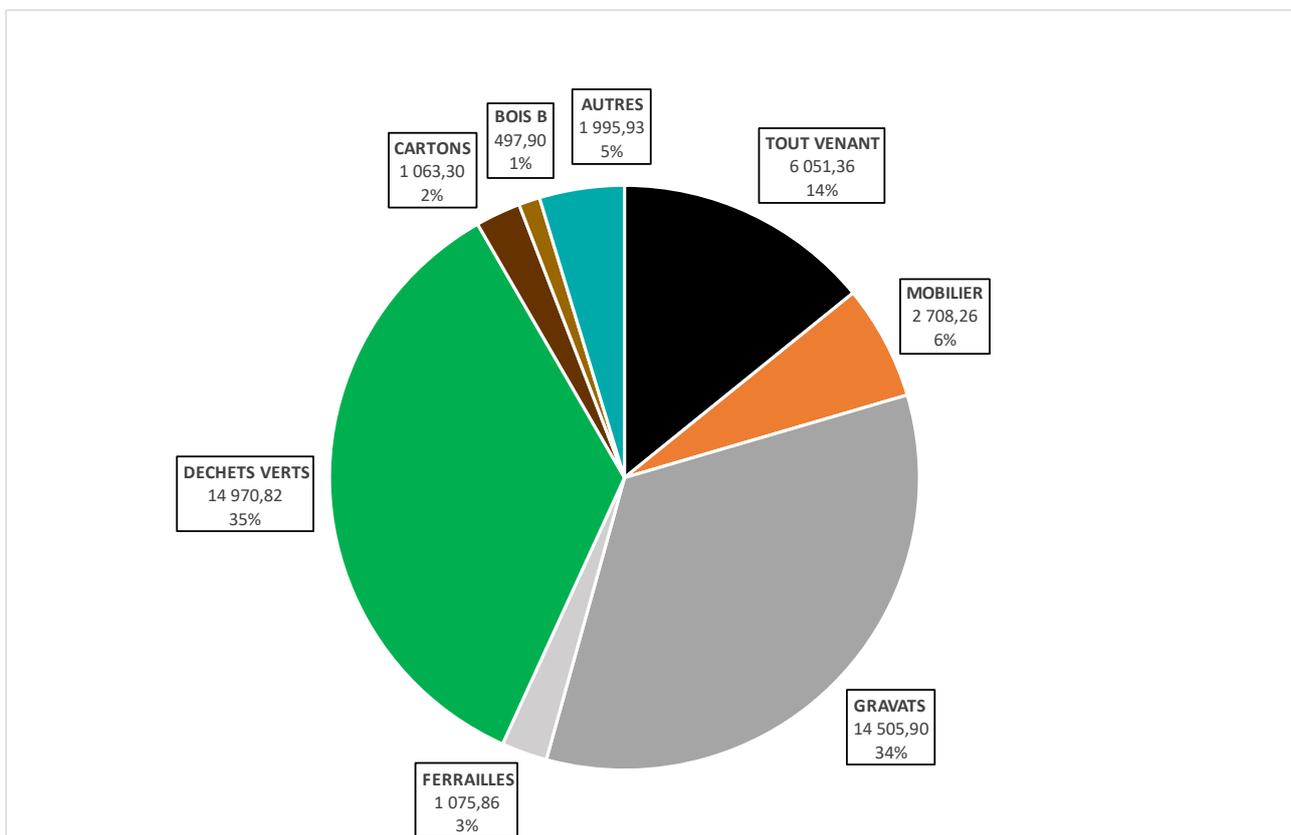
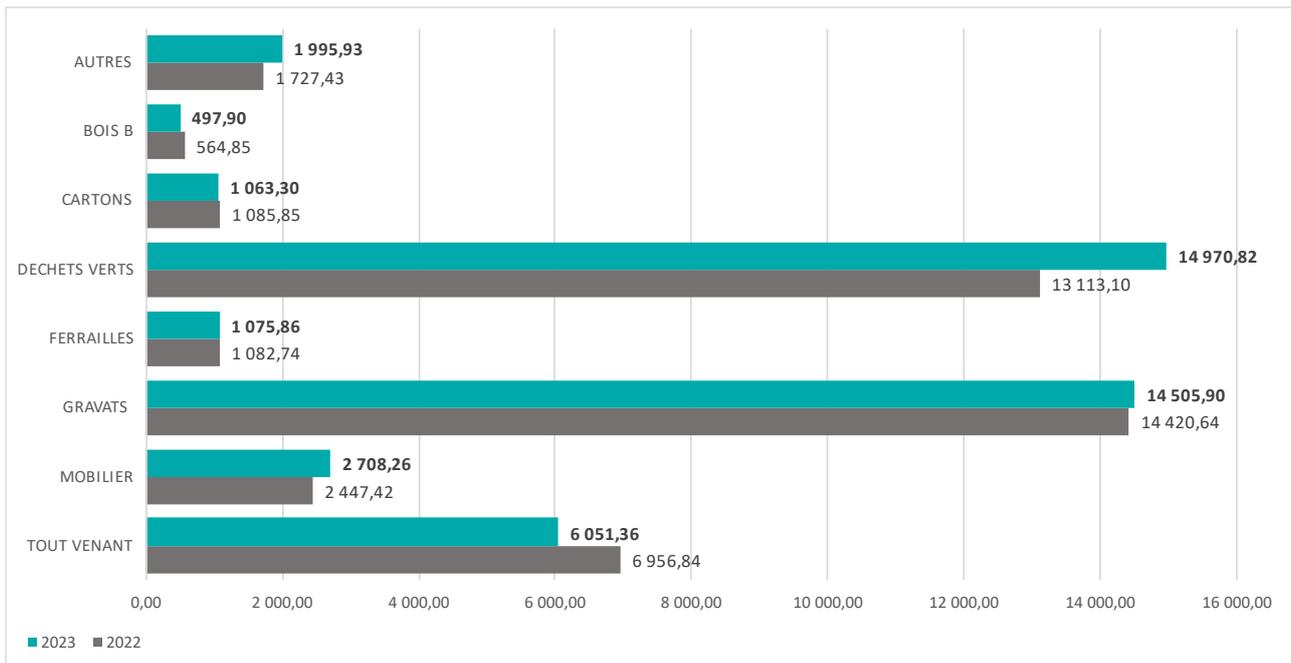
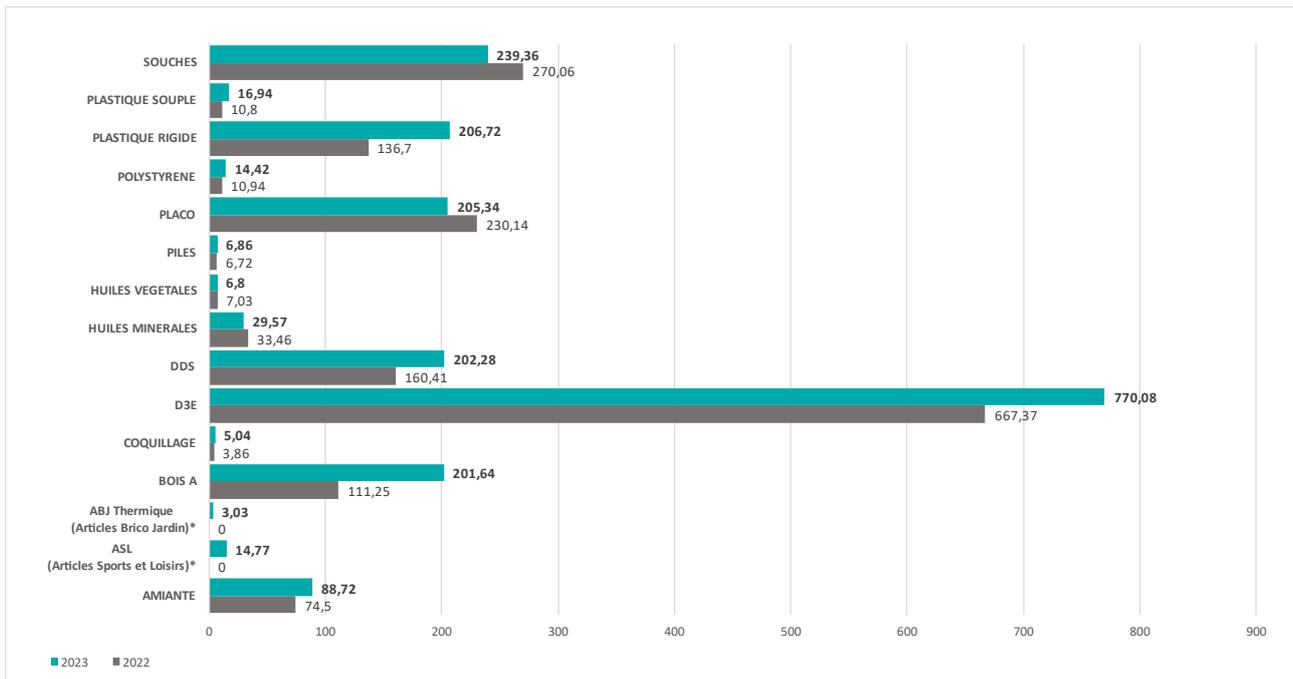
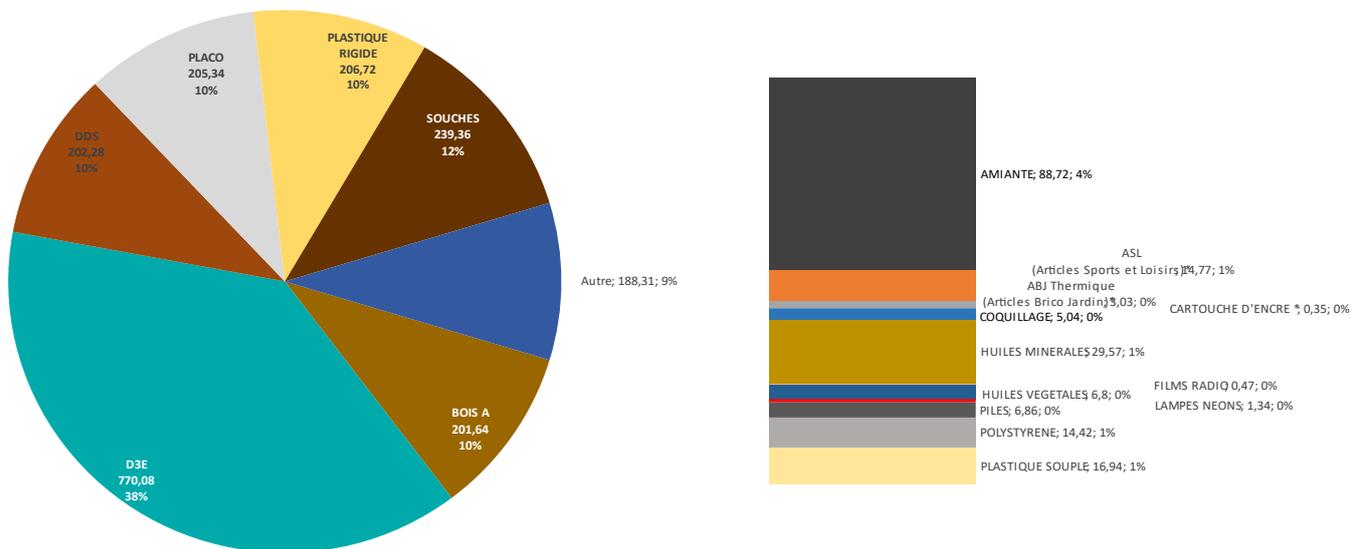


Figure 23: Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2022 et 2023.



* nouvelles filières en 2023



1.10.5 Ratios par habitant (population DGF) sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie.

Tableau 14: Ratio par habitant de tout venant, déchets verts et tout flux entre 2022 et 2023.

	2022 en Kg/Hab/an (81 248 habitants)	2023 en Kg/Hab/an (83 501 habitants)	Evolution	Objectif du plan en 2025
Déchets Verts	161,4	179,29	+ 11%	113,3 kg/hab/an
Tout Venant	85,62	72,47	-15,35 %	42,1 kg/hab/an
Général	509,48	520,2	+ 2,10 %	

On peut noter une baisse significative (-15%) de la production par habitant du flux non valorisable (tout-venant) A contrario, la production de déchets verts continue d'augmenter (+11%).

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de Pornic agglomération Pays de Retz introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul intègre partiellement les résidences secondaires, les occupants des campings et des terrains de loisirs.

1.11 Collecte des déchets assimilés (non ménagers) pris en charge par le service public.

1.11.1 Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations.

1.11.1.1 La redevance spéciale « Gros Producteurs ».

Depuis le 1^{er} janvier 2022 la redevance spéciale est étendue à toutes les entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et administrations du territoire de Pornic agglomération Pays de Retz.

Afin d'assurer à la redevance spéciale Gros Producteurs son caractère de redevance pour service rendu pour les activités de services, économiques et commerciales hors campings, la Communauté d'agglomération Pornic agglomération Pays de Retz a élaboré des formules tarifaires qui tiennent compte des quantités de déchets enlevés par le service selon le mode de présentation et le type de collecte mise en œuvre. Les artisans, commerçants, administrations et autres professionnels ayant des besoins en volume et/ou fréquences de ramassage des ordures ménagères supérieurs aux ménages sont soumis à la redevance spéciale. Leurs déchets dits « assimilés » sont collectés avec les ordures ménagères des ménages mais soumis à tarification en fonction du volume collecté et de la fréquence de ramassage.

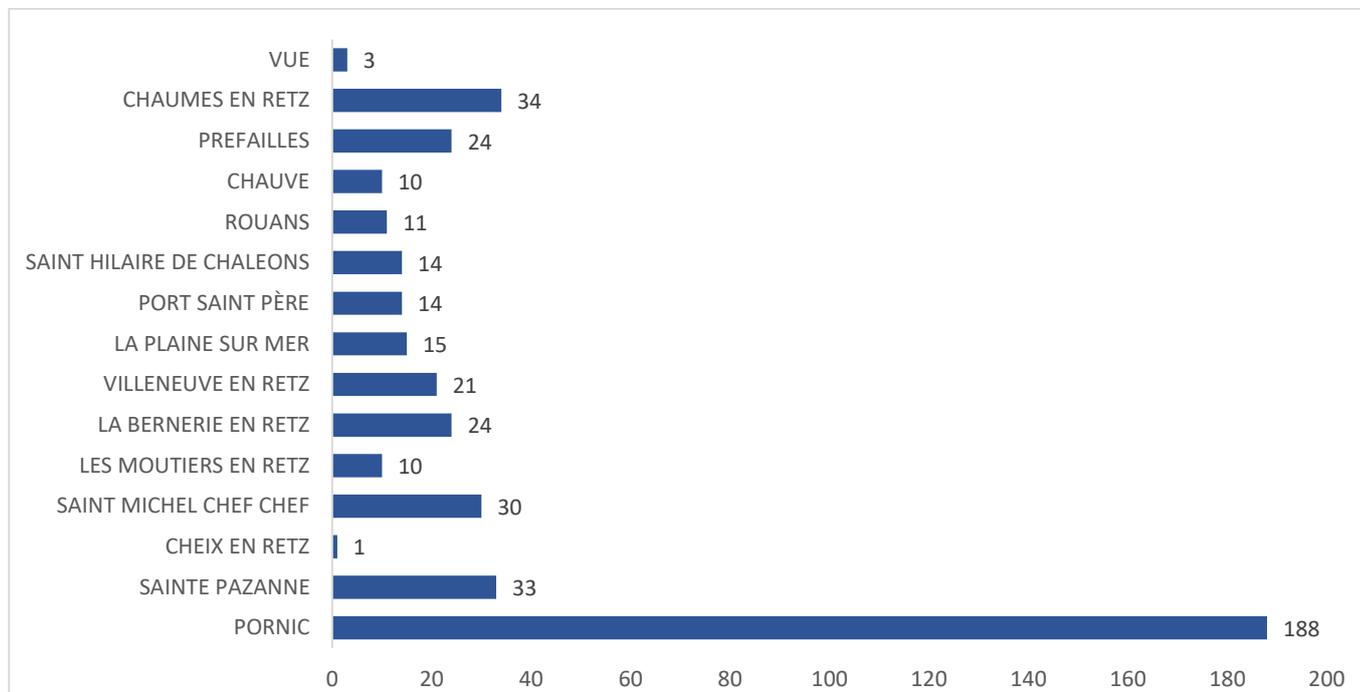
Redevance spéciale= Frais de gestion + Volume annuel OMR (en L) x Tarif du litre OMR (en €/L)

En ramenant le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire par habitant, on obtient une production d'ordures ménagères supérieur à la moyenne nationale. Cette situation s'explique en partie par la vocation

touristique de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz et par l'intégration des collectes des commerçants, campings et professionnels lors des collectes des ordures ménagères des foyers.

En 2023, on comptait 407 établissements redevables.

Figure 24: Nombre de redevables en 2023 de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune.



1.11.1.2 Collecte du carton des professionnels.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la collecte des cartons professionnels est soumise à tarification et a été étendue à l'ensemble du territoire. Les professionnels disposent d'une collecte hebdomadaire en porte à porte dans la limite de 1 320 litres produits par semaine.

160 professionnels adhèrent à ce service. Le tonnage collecté en 2023 est de 156,02 tonnes (+ 4 % par rapport à 2022).

1.11.1.3 Dépôts des professionnels en déchèteries.

Les professionnels sont également autorisés, sur présentation de leurs cartes d'accès, à utiliser six déchèteries intercommunales et peuvent bénéficier, au cas par cas, selon leur activité, de conteneurs pour la collecte sélective des emballages recyclables. Les professionnels ne sont pas admis sur la déchèterie de Launay situé à Rouans.

Les flux de tout venant, bois, déchets verts et gravats sont soumis à tarification.

En 2023, **5 917 passages de professionnels** ont été comptabilisés en déchèteries contre 4 271 en 2022 (soit + 38,5 %).

L'augmentation est plus significative depuis le 1^{er} octobre 2023 avec la mise en place des cartes d'accès en déchèterie.

RÉDUISON
TRION
VALORISON

DÉPÔTS DES PROFESSIONNELS^{*} EN DÉCHÈTERIES
SUR PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

* artisans, commerçants, prestataires de service (rémunérés par CESU) et autres professionnels

TARIFS 2023

L'accès en déchèterie est soumis à présentation de la carte professionnelle pour tout dépôt. Les apports sont limités à 4m³/jour pour les déchets verts et 2m³/jour pour les autres déchets. Certains flux sont soumis à tarification (en application de la délibération 2022-418 suite au Conseil Communautaire du 30 novembre 2022). La facturation s'établit sur la base d'un apport de minimum 0,5m³.

Sur l'ensemble des 7 déchèteries :		Uniquement sur les déchèteries de la Génrière à la Plaine-sur-Mer et de Pont Béranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons :	
Déchets non valorisables : 50€/ m ³		Bois classe A : 8€/m ³	
Bois classe B ou en mélange : 16€/m ³		Placoplâtre : 20€/m ³	
Déchets verts : 12€/m ³		Souches : 20€/m ³	
Gravats / inertes : 25€/m ³			

Les autres types de déchets triés : ferrailles, cartons... sont repris gratuitement.

Les dépôts réalisés par les professionnels (et CESU) basés hors du territoire de Pornic agglo Pays de Retz sont facturés au prix de 70euros/m³

1.11.2 Les déchets produits dans les campings.

Les ordures ménagères des campings sont en partie collectées lors des collectes des ménages. Le tonnage correspondant ne peut donc pas être dissocié sur l'ensemble de l'année. Le service de collecte proposé aux campings est financé par la redevance spéciale « camping aménagés » sur la base d'un forfait par emplacement et par an qui est de 38,31€.

Afin de mettre en œuvre les mêmes services à l'ensemble de la population séjournant sur notre territoire, la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz a décidé de mettre en place le tri sélectif dans les campings. Ainsi, un certain nombre d'établissements ont été équipés de colonnes d'apport volontaire emballages, papier et verre. Pour les établissements n'ayant pas la place d'accueillir ces colonnes, des conteneurs jaunes ont été installés.

Tableau 15: Nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings.

	Nombre de sites	Colonnes EMBALLAGE	Colonnes VERRE	Colonnes PAPIER
CHAUMES EN RETZ	1	0	1	0
LA BERNERIE EN RETZ	3	5	3	2
LA PLAINE SUR MER	6	7	6	6
LES MOUTIERS EN RETZ	7	7	7	6
PORNIC	9	12	9	8
PORT SAINT PÈRE	1	1	1	1
PREFAILLES	5	6	5	4
SAINT MICHEL CHEF CHEF	7	7	7	7
VILLENEUVE EN RETZ	5	5	5	5
TOTAL	44	50	44	39

Les colonnes d'apport volontaire sont collectées tout au long de l'année en fonction de leur niveau de remplissage. La fréquence des vidages est variable selon les périodes de l'année et la fréquentation touristique. Ce dispositif permet d'améliorer la collecte sélective et assure un niveau de service souple et adapté aux volumes de déchets produits par ces établissements.

Des affiches sur les modalités de tri en 2 langues ont été distribuées dans les campings. Tout comme les années précédentes, des brochures sur le tri sélectif au sein du camping ont été transmis aux gérants afin qu'ils puissent informer les vacanciers au moment de leur arrivée dans l'établissement.

Figure 25: Flyers à destination des campeurs.

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES EN VACANCES !!

NEW Petits emballages métalliques
Emballages métalliques - Metal packaging

Emballages cartons et briques - Cardboard packaging and food cartons

NEW Tous les emballages plastiques
Emballages plastiques - Plastic packaging

Courriers, lettres et enveloppes - Letters, envelopes

Magazines - Magazines

Prospectus, jeux, mots croisés - Leaflets, flyers, crosswords

Journaux - Newspapers

Cahiers, livres... - Notebooks, books

Bouteilles en verre teinté - Tinted glass bottles

Bouteilles en verre transparent - Transparent glass bottles

Pots et bocaux - Glass jars

PORNIC agglo PAYS DE RETZ
Service Environnement
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr

CITEO

2 PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic aggro Pays de Retz a été adopté le 5 décembre 2019 pour une période de 6 ans allant de décembre 2019 à fin décembre 2024, la mise en œuvre des actions s'étale sur la période de 2020 à 2025.

Le plan comprend :

❖ **Trois axes transversaux :**

1. Sensibiliser et communiquer sur la prévention.
2. Rendre visible les actions de prévention sur le territoire et créer du lien entre les acteurs du territoire.
3. Développer l'éco-exemplarité dans les collectivités.

❖ **Quatre axes thématiques :**

1. Réduire les biodéchets à la source et mieux les trier pour mieux valoriser.
2. Favoriser la consommation.
3. Inciter les entreprises à s'insérer dans une démarche d'économie circulaire.
4. Sensibiliser les populations de passage (résidences secondaires, tourisme).

2.1 Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter.

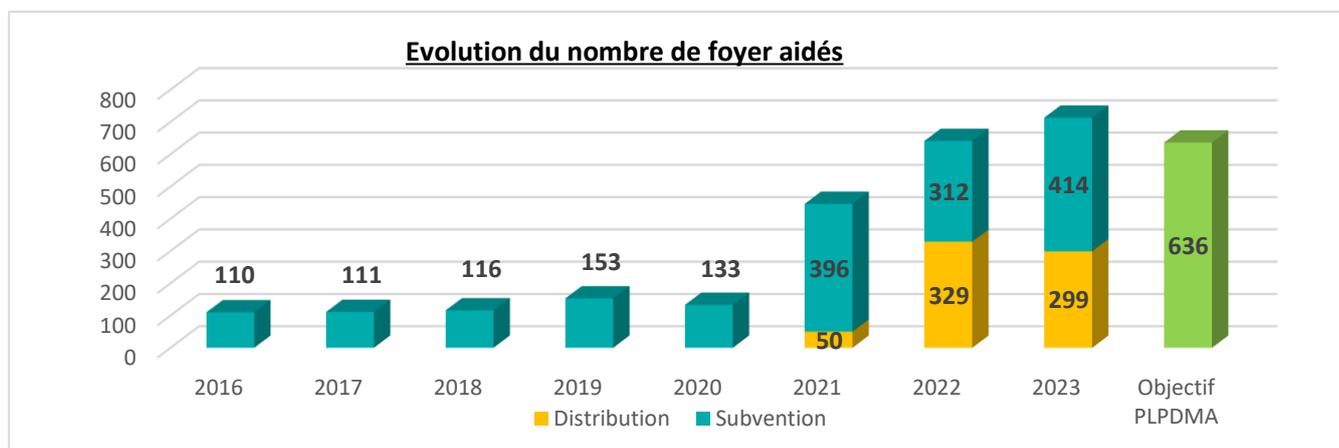
2.1.1 Soutien au compostage individuel.

Depuis 2015, une aide financière pour l'achat d'un composteur dans le commerce par les habitants est en place. Elle était de 20 euros. Depuis le 1^{er} janvier 2021 le montant de cette aide est passée à 40 euros. L'aide est plafonnée à la valeur d'achat du composteur.

Pour l'année 2023, 414 aides à l'achat d'un composteur ont été allouées contre 312 en 2022 soit une augmentation de 24,64 %.

Depuis octobre 2021 et en parallèle de cette action, la collectivité a décidé de proposer la mise à disposition d'un composteur pour chaque nouvelle construction en même temps que les bacs de collecte. En 2023, 299 composteurs ont été livrés.

Figure 26: Evolution du nombre de foyer aidé (subvention et distribution) pour la mise en place de composteur et objectif PLPDMA.



En 2023, l'objectif du PLPDMA est atteint.

On estime que ces actions en faveur du compostage individuel ont permis de détourner 185,4 tonnes de déchets fermentescibles. Une caractérisation a été réalisée en septembre 2022 et a permis de mesurer la quantité de putrescible restant dans les ordures ménagères (61,6 Kg/hab/an). Depuis 2018, une réduction de 14,5 % de la quantité de déchets putrescibles dans les ordures ménagères a pu être mesurée.

2.1.2 Soutien au compostage de quartier.

5 sites de compostages identifiés par Pornic Agglo ont pu bénéficier d'un diagnostic pour la mise en place d'un composteur. Ces diagnostics ont été réalisés par le CPIE Logne t GrandLieu et par l'Association Hirondelle.

Les communes de Villeneuves en Retz, Préfailles, Rouans et des Moutiers ont été sollicités pour la mise en place de composteurs pour répondre aux besoins des habitants des centre bourg.

Le service de gestion des déchets a enregistré 16 demandes d'installations supplémentaires sur l'année 2023.

Lors de cette année le suivi des 7 sites installés pour les particuliers, les opérations de retournement et les formations ont demandé 12 interventions et visites sur site.

2.1.3 Campagne de communication sur la gestion de proximité des bio déchets.



Pour accompagner les habitants, Pornic agglo Pays de Retz propose un atelier « recycler ses déchets au jardin » pour se familiariser avec la pratique du compostage et la gestion sur place des ressources végétales. Cette animation est menée par un éducateur du CPIE Logne et GrandLieu. En 2023, **6 sessions de formations** ont eu lieu sur le territoire et ont permis de former **62 personnes**.

❖ Participation aux évènements nationaux

Depuis trois ans, Pornic agglo Pays de Retz s'inscrit à l'évènement national « Tous au Compost ». En 2023, plusieurs animations sont proposées pour informer, sensibiliser, convaincre et développer la pratique du compostage et du paillage.

Opération de broyage des déchets verts



Pour inciter les communes à organiser des évènements de sensibilisation sur le paillage et le compostage auprès de ses usagers, la Communauté d'Agglomération finance la location de broyeur lors des évènements. En 2023, les communes de Sainte Pazanne, Saint Hilaire Chaléons et Port Saint Père ont organisé une nouvelle demi-journée de broyage le samedi 25 mars 2023 de 9h à 13h. Cette demi-journée a été l'occasion pour **27 personnes** de venir broyer leur végétaux et/ou récupérer du broyat mis à disposition par les services communaux.

Atelier « L'art d'accommoder les restes »

Les repas quotidiens sont des occasions récurrentes de gaspillage alimentaire. Pornic agglo Pays de Retz propose un atelier le 1^{er} avril à Sainte-Pazanne, animé par la cuisinière de la ferme Ecofolies, qui permet d'apprendre à revisiter les restes pour en faire des plats savoureux et variés. A cette occasion, **6 personnes** ont participé.



❖ Participation aux évènements locaux

10 ans du site de compostage partagé de Port Saint Père

A l'occasion des 10 ans du site de compostage collectif de Port-Saint-Père, l'agglomération a tenu un stand le samedi 30 septembre 2023 en matinée. L'occasion de sensibiliser **9 personnes**.



Fête des jardins à la Bernerie-en-Retz

Pour les 20 ans de la Fête des Jardins Naturels à la Bernerie-en-Retz, organisée par l'association Hironnelle, l'agglomération a tenu un stand le dimanche 8 octobre 2023. L'occasion de sensibiliser **130 personnes** sur le compostage et paillage et les actions engagées par l'agglomération sur ce sujet.

2.1.4 Stop Pub.



La communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz incite à la réduction des papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub. Ces autocollants sont disponibles sur les antennes de l'agglomération, dans les mairies et auprès livreurs lors des interventions sur les bacs de collecte.

2.1.5 Ressourcerie le Réservoir – Le réemploi

La Ressourcerie de l'Association « Atelier du Retz Emploi » permet la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif a été renommé « le Réservoir » en 2021.

En 2023, un espace dédié au réemploi est disponible sur la déchèterie de la Génrière à La Plaine sur Mer et sur la déchèterie du Pont Béranger à Saint Hilaire de Chaléons.



- Les usagers, du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz, peuvent venir déposer les objets qui ne leur sont plus utiles et qui pourraient trouver une seconde vie dans les boutiques solidaires de Sainte Pazanne et de Saint Brévin.
- L'association peut se déplacer et récupérer au domicile des habitants, du territoire de la Communauté d'agglomération, des objets encombrants sur demande, et ce, moyennant des frais de déplacement à la charge du demandeur.

La ressourcerie a détourné **249 tonnes d'objets** en 2023 sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz. Une très légère baisse des quantités collectées a pu être mesurée par rapport à 2022, mais une meilleure valorisation avec près de 50 % de ces collectes qui sont réemployées. Soit **une réduction de 124 tonnes de déchets** sur l'année 2023 pour 122 tonnes en 2022.

2.2 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri.

2.2.1 Animations scolaires.

Chaque année, plusieurs types d'animations sont proposées aux écoles primaires du territoire. Les animations sur la réduction et le tri des déchets en classe et les visites de l'Eco Centre. Ces dernières sont également ouvertes aux classes des collèges et des lycées. En 2023, les visites de Vendée Tri ont été temporairement suspendues pour cause de travaux. Pour compléter l'offre d'animations pour l'année scolaire 2023-2024, une nouvelle animation est alors proposée en partenariat avec l'Association le Réservoir afin de sensibiliser les élèves aux enjeux du réemploi. Il s'agit de visiter la Ressourcerie du Pays de Retz.

❖ Animations en classe :

Trois animations différentes sont proposées aux classes du territoire :

- Le tri et le recyclage
- Le compostage et les petites bêtes
- La lutte contre le gaspillage alimentaire



Ainsi, au total, **48 animations** ont été réalisées et près de **1079 élèves ont été sensibilisés** à la réduction et au tri des déchets.



❖ Visites de l'Eco Centre :

Les élèves ont l'occasion de visiter l'usine de tri mécano biologique, de découvrir l'installation de stockage des déchets non dangereux et ils sont amenés à participer à des petits jeux sur les écogestes dans une salle pédagogique dédiée.

En 2023, l'Eco Centre a accueilli **601 élèves** lors de **26 visites**.



❖ Visite de la Ressourcerie « Le Réservoir » à Sainte-Pazanne :

Lors de la rentrée scolaire 2023-2024, l'offre d'animations s'étoffe avec une nouvelle animation à destination des cycles 3 des écoles primaires. En partenariat avec l'Association le Réservoir, les élèves peuvent ainsi visiter une ressourcerie afin de les sensibiliser aux enjeux du réemploi. L'agglomération prend en charge le coût de la visite ainsi que le transport scolaire aller-retour.

En 2023, **3 classes** soit **62 élèves** ont pu en bénéficier.

Visite de la Ressourcerie

CLASSE CM1
19 octobre 2023

ECOLE ELEMENTAIRE
KERLOR
Pornic

Les objets qui changent demain

La Ressourcerie du Pays de Retz

Qu'est-ce qu'une Ressourcerie ?

La Ressourcerie est une solution écologique qui permet de créer de nouveaux trésors à partir d'objets donnés. Cette méthode évite de puiser de nouvelles matières premières et réduit la quantité de déchets produite.

La Ressourcerie participe au développement d'une économie circulaire. Elle crée des emplois durables au service d'un territoire et de ses habitants.

Les boutiques de la Ressourcerie sont des endroits chaleureux et accueillants où tout le monde est le bienvenu.

Les 4 étapes de la Ressourcerie

- 1 LA COLLECTE**
Les habitants apportent des objets qu'ils n'utilisent plus, mais qui pourraient être utiles à d'autres personnes. Si ce n'est pas possible, nous avons deux possibilités : nous nous rendons chez eux ou ils peuvent les déposer à la déchèterie.
- 2 LA VALORISATION**
Donnons à nos objets une seconde chance ! Les trier, les inspecter, les astiquer... Tout est possible pour leur offrir une nouvelle vie. Si cela s'avère impossible, nous récupérons les pièces détachées avant d'envoyer les objets vers une filière de recyclage appropriée.
- 3 LA VENTE**
Notre travail est enfin récompensé, car nous pouvons maintenant offrir à tous nos clients une expérience d'achat abordable et agréable dans nos boutiques accueillantes.
- 4 LA SENSIBILISATION**
Cette activité vise à toucher un large public, notamment les utilisateurs des services de collecte, les clients des lieux de vente de produits réutilisables/réemployables, les jeunes générations ainsi que tous les citoyens et consommateurs concernés par les problématiques environnementales et de gestion des déchets.



2.2.2 Visites grand public de l'Eco Centre.



Ces visites se déroulent les 1^{ers} mercredis de chaque mois et les 3^{èmes} mercredis du mois de juillet et août. Elles permettent aux usagers de découvrir comment une partie des déchets est valorisée en compost. La visite commence par l'espace ludique et pédagogique, dédié à la découverte de la biodiversité et du fonctionnement du sol. Puis le parcours permet de comprendre le fonctionnement de l'usine et de découvrir l'installation de stockage des déchets non valorisables (ISDND).

En 2023, toutes les visites ont été suspendues à partir de juillet pendant la durée des travaux.

Ainsi, au total, **57 personnes** ont pu découvrir l'envers du décor au cours de **6 visites**.

2.2.3 Semaine du développement durable.

Dans le cadre des semaines du développement durable, des échanges entre les services concernés de Pornic agglo Pays de Retz ont permis de proposer des animations en lien avec la réduction des déchets.

❖ Zone d'échanges en déchèterie :

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'agglomération relance cette opération le 22 et 23 juin sur la déchèterie de La Génrière.

Lors de ces journées, une zone est matérialisée et organisée par les animatrices pour permettre aux usagers de donner et/ou de reprendre les objets encore en bon état. Les objets sont caractérisés et pesés à leur arrivée et lorsqu'ils sont repris. Ces animations permettent de changer le regard que portent les personnes sur les objets qu'elles destinaient au rebus.

Au total sur **231 personnes** sont passés au cours de ces deux jours et ont permis de **détourner 546 Kg d'objets** des bennes, 275 Kg d'objets ont été repris immédiatement, le reste a été stocké dans les locaux du réemploi pour reprise par notre partenaire.



❖ Participation au village du développement durable le 3 juin 2023 :

Temps fort des semaines du développement durable, le village se déroulait sur la Ria à Pornic. Le Service Gestion des Déchets a tenu un stand d'informations pour évoquer les cartes d'accès en déchèterie, le compostage avec le basket tri et le jeu de l'oie géant pour l'environnement. La participation à ce village a permis de toucher **117 personnes**.



2.2.4 Animations estivales

❖ Marchés estivaux

Pour répondre aux questions liées à la mise en place des cartes d'accès en déchèterie, les stands sur les marchés ont été renforcés. Ces stands permettent d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les résidents permanents, secondaires et les vacanciers, au compostage, à la réduction des déchets, au tri, au recyclage et à la gestion des déchets au quotidien. Ces permanences ont permis des échanges avec **1722 personnes** sur **les 18 marchés** sur lesquels Pornic agglo était présente.



❖ Jeu de l'oie géant sur le thème de l'environnement



En 2023, des jeux de l'oie géants sur les plages ont pu être de nouveau proposés aux enfants. Les enfants sont amenés à répondre à des questions générales sur l'eau, les déchets et l'énergie pour progresser sur le jeu.

Ainsi, **6 animations** ont été réalisées lors desquelles **94 enfants** ont été sensibilisés.

❖ Stand d'informations en déchèterie

Pour être présent également sur les communes rétro-littoral, l'agglomération installe aussi un stand sur quelques déchèteries :

- Aux Jaunins à Villeneuve-en-Retz le 12 septembre : **59 personnes** sensibilisées
- A Pont Béranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons le 15 septembre : **51 personnes** sensibilisées

2.2.5 Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Il s'agit d'un temps fort de mobilisation pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire les déchets et leur donner les clés pour agir au quotidien. Cette semaine permet de mettre en lumière et d'essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation afin de réduire les déchets, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de promouvoir le compostage, de favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation et lutter contre les dépôts sauvages.

L'édition 2023 s'est déroulée du 17 au 25 novembre. A cette occasion, l'agglomération a souhaité mettre en valeur les animations organisées par les acteurs du territoire (associations, ressourcerie, commerçants, communes...) qui agissent en faveur de la réduction des déchets à travers un programme commun édité et diffusé.



RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

**Semaine Européenne
de Réduction des Déchets**
17-25 NOV. 2023

Reins : 02 51 74 28 10
www.pornicagglo.fr

PROGRAMME COMPLET
EN S'ABONNANT À CE QR CODE

Chaumes
Chauvé
Pornic agglo
Eco-village
Le Temps des Cerises
ecosystem

Le programme, en bref

DATE	ANIMATION	LIEU	ENTRÉE
Vend. 17 nov. 18h - 19h30	Atelier cosmétique au naturel	Pornic agglo Pays de Retz 2 rue du Docteur Ange-Guilpin, Pornic	Gratuit, sur inscription : 02 51 74 28 10 environnement@pornicagglo.fr
Du 18 nov. au 2 déc.	Collecte de jouets d'occasion « Laissez parler ton cœur »	6 points de collecte sur le territoire www.laissezparlettoncoeur.org	Accès libre
Sam. 18 nov. 9h30 - 12h	Broyage de végétaux	50 allée des Pierres-Rousses, Chaumes-en-Retz	Accès libre, gratuit
Sam. 18 nov. 14h - 17h	Broyage de végétaux	rue du Stade, Chauvé	Accès libre, gratuit
Sam. 18 nov. 10h - 15h	Festival « Apprendre ou à jeter »	Les Halles, rue Jean-Duplessis La Bernerie-en-Retz	Accès libre, gratuit
Sam. 18 nov. 20h30	Ciné-débat : Tout déballeur de Sylvain Allard	Cinéma Jeanne d'Arc rue de la Me, La Bernerie-en-Retz	Accès libre, payant (tarif cinéma)
Mar. 21 nov. 18h - 20h	Repair Café de Pornic	Le Oak, 35b rue du Gal de Gaulle Pornic	Libre, consommation de courtoisie
Mer. 22 nov. 10h - 12h30 & 14h - 16h	Broyage de végétaux	Déchèterie du Pont-Béranger 2 Saint-Hilaire-de-Chaléons	Accès libre, gratuit
Mer. 22 et vend. 24 nov. 10h - 17h	Visite de la ressourcerie de Sainte-Pazanne	Le Réservoir 7 imp. du Clos-Neuf Sainte-Pazanne	Gratuit
Du 22 au 24 nov. 10h - 16h	Vis ma vie de valoriste	Le Réservoir 7 imp. du Clos-Neuf Sainte-Pazanne	Gratuit, sur inscription : contact@le-reservoir.org 02 40 45 89 09
Vend. 24 nov. 18h - 19h30	Atelier bee wrap (couverture en cire d'abeilles)	Pornic agglo Pays de Retz 60-64 Impasse du Vigneau Sainte-Pazanne	Gratuit, sur inscription : 02 51 74 28 10 environnement@pornicagglo.fr
Sam. 25 nov. 10h - 15h	Eco-village Réinventons notre consommation	Eco-Donnaine La Fontaine rue des Noëles, Pornic	Accès libre, gratuit

Chaumes
Chauvé
Pornic agglo
Eco-village
Le Temps des Cerises
ecosystem

Au sein du service de gestion des déchets plusieurs animations ont pu être menées :

❖ Visite du « Relais ».

Deux visites, le 22 et 23 novembre, des locaux du principal opérateur de collecte et de tri des textiles sur le territoire a permis à **11 personnes** de comprendre les rouages de cette filière très complexe.

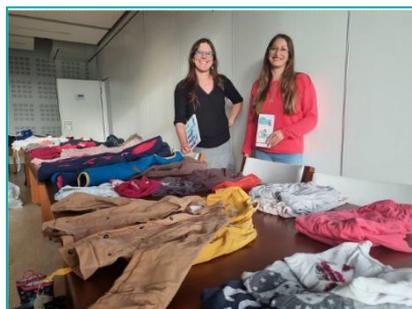


❖ Friperie des agents de Pornic agglo Pays de Retz.

Le 23 novembre, **35 agents** sont venus pour déposer et/ou prendre des vêtements et échanger sur la réduction des déchets. 12 sacs de vêtements ont été déposés et 5 sacs sont repartis.

Le 28 novembre, ce sont **12 agents** qui ont participé et fait vivre cet événement. A cette occasion 6 sacs ont été déposés et 2 sont repartis.

Les sacs restants ont été donnés au Réservoir, la Ressourcerie du Pays de Retz.



❖ Atelier Cosmétiques au Naturel

Le 17 novembre, l'agglomération a proposé un atelier pour fabriquer soi-même son dentifrice, déodorant ou encore baume à lèvres, des produits garantis sans produit toxique et sans emballages plastiques. **10 personnes** ont pu bénéficier de cet atelier et repartir avec des recettes et un kit d'objets durables pour réduire les déchets de la salle de bain.

❖ Atelier cuisine sans déchets

Le 24 novembre à Sainte-Pazanne, la Ferme Eco Folies et l'agglomération ont proposé un atelier commun permettant de cuisiner et partager des trucs et astuces pour limiter le gaspillage alimentaire et de réaliser des bee wrap, alternative saine et durable au papier aluminium ou cellophane. **4 personnes** ont pu bénéficier de cette animation.

❖ Opération de broyage des déchets verts

Le 22 novembre, l'agglomération en partenariat avec les communes de Sainte-Pazanne, Chauvé, Chaumes-en-Retz et Saint-Hilaire de Chaléons, ont organisé une opération de broyage des déchets verts au sein même de la déchèterie du Pont Béranger. Une opération qui permet de sensibiliser les usagers venant déposer ce type de déchets et les inviter à découvrir les bienfaits de ces ressources végétales, d'aborder le paillage et le compostage.

Les usagers pouvaient alors repartir avec leur broyat. Cette opération a permis de rencontrer **45 usagers** et 10 personnes ont broyés leurs végétaux.



❖ Collecte de jouets « Laisse parler ton cœur »

L'agglomération en partenariat avec Ecosystem et Ecomaison organise l'opération « Laisse Parler ton Cœur » : une collecte solidaire de jouets d'occasion.

Organisée du 18 novembre au 2 décembre 2023, la collecte a eu lieu dans **6 points de collecte** répartis sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz dont :

- L'accueil de la Direction Prévention et Gestion des Déchets
- L'accueil de l'Aquacentre
- L'accueil général à Pornic
- L'accueil général à Sainte-Pazanne

Cet appel au don a permis à des centaines de familles modestes d'offrir des cadeaux de Noël à leurs enfants, mais également de prolonger la durée de vie de milliers de jouets. Tous les jouets ont été remis à l'association Le Réservoir, la Ressourcerie du Pays de Retz.

En tout, sur les 6 points de collecte, **20 hottes** ont été remplies de jouets.



2.2.6 Autres animations

❖ Sollicitations lors d'événements des communes et de l'agglomération

Objectif Développement Durable à la Bernerie-en-Retz

Le 21 janvier 2023, le service gestion des déchets a participé à ce forum en tenant un stand d'informations qui a permis de sensibiliser **32 personnes**.

EducapCity à Pornic

Chaque année, la ville de Pornic organise un rallye citoyen culturel et sportif pour les CM2 avec 130 jeunes et 24 équipes. Le service a été mobilisé tout au long de la journée du 21 avril pour sensibiliser les jeunes au développement durable.



Coupe Régionale de Voile aux Moutiers-en-Retz

Le 10 juin, un village d'animations s'est tenu au club nautique des Moutiers-en-Retz. Le service gestion des déchets y a installé son stand d'informations et a sensibilisé près de 68 personnes tout au long de la journée.

Festichaumes à Chaumes-en-Retz

Pour la 3^{ème} édition du festival calmétien, le vendredi 9 juin est dédié aux scolaires de la commune. Le service gestion des déchets a animé durant toute la journée des ateliers avec le jeu de l'oie géant sur l'environnement et le basket tri pour **16 classes soit 181 enfants**.



Forum Place ô Gestes à Sainte-Pazanne

Le 16 et 17 novembre 2023, les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} du territoire ainsi que les lycéens et le grand public ont pu s'essayer à différents métiers dont celui d'Animateur de la prévention et du tri. Sur le stand spécifique du service gestion des déchets, 85 personnes sont venues découvrir comment monter un composteur et comment concevoir un jeu sur les objets durables.



World Clean Up Day – Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète

Cette journée de mobilisation citoyenne et environnementale organisée à l'échelle mondiale a pour but de sensibiliser le plus grand nombre sur les conséquences et les dégâts de tous les déchets délaissés dans la nature et au-delà de fédérer tous les citoyens et acteurs pour mieux produire, mieux consommer et moins jeter. Le principe étant d'inviter le plus grand nombre à poser un regard différent sur nos lieux de vie du quotidien et agir dans un cadre convivial en organisant des opérations de nettoyage dans nos villes, côtes et campagnes et ainsi contribuer à la protection de notre environnement.

Lors de la semaine, **31 agents de l'agglomération** ont aussi participé à des nettoyages autour de leurs locaux. Cela a permis de ramasser **350kg de déchets sauvages** et **8400 mégots**.



❖ Sensibilisations à la réduction des déchets et au tri

En partenariat avec le service jeunesse de l'agglomération :

-Le 16 février, un atelier « Prends soin de toi », animation de cosmétique pour les espaces jeunes de Sainte-Pazanne, Chaumes en Retz, Saint-Hilaire de Chaléons, Port-Saint-Père, Cheix en Retz, Vue et Rouans : **40 jeunes sensibilisés**

-Le 21 février, une animation dans le centre de loisirs des Moutiers en Retz : **15 jeunes**

-Le 31 mai, une animation dans le centre de loisirs de Villeneuve-en-Retz : **16 jeunes**

-Le 29 juin, une soirée avec des ateliers de fabrication de produits d'entretien pour les résidences jeunes actifs du territoire à Pornic. **13 jeunes** ont participé.

Pour les professionnels du territoire :

-Le 22 février, une animation pour le Soleil de Jade à Préfailles : **5 personnes formées**

-Le 23 mai, une intervention pour les agents de l'Office de Tourisme Intercommunal : **30 personnes**

-Le 30 mai, une intervention pour les commerçants du centre-ville de Pornic : **3 personnes**

-Le 10 octobre, une animation pour le centre de formation A2F à Pornic : **11 personnes**

-Le 24 novembre, pour les cadres de la Thalasso de Pornic **deux animations avec 20 personnes au total.**

-Tout au long de l'année, l'agglomération a réalisé des animations pour les agents du prestataire de collecte pour sensibiliser sur différents sujets : le service public, les consignes de tri des particuliers et des professionnels, les points d'apports volontaires, les corbeilles de propreté, la présentation des bacs ou encore la formation des saisonniers. Au total, **7 sessions** ont été réalisées avec une moyenne de **8 agents** présents.

2.2.7 Bilan total

En 2023, **159 animations** (153 en 2022) ont été organisées et réalisées par le service Gestion des Déchets.

Au total, ce sont **5 112 personnes** (4 198 personnes sensibilisées en 2022) qui ont été sensibilisées.

2.2.8 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.

Tableau 16: Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.

en tonnage	2010	2023	évolution 2023/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	15 418	14 325	-7,09
collecte selective (emballages, verre, papiers)	6 083	8 749	43,83
déchèteries (hors déchets verts)	14 056	27 677	96,91
déchets verts	9 517	15 210	59,83
TOTAL	45 073	65 961	46,34
indice de réduction des déchets	100	146,3	
en ratio kg par hab DGF	2010	2023	évolution 2023/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	236	172	-27,30
collecte selective (emballages, verre, papiers)	93	105	12,54
déchèteries (hors déchets verts)	215	331	54,08
déchets verts	146	182	25,06
TOTAL	690	790	14,51
indice de réduction des déchets	100	114,5	

* A noter que les données 2010 n'intègrent pas les tonnages en provenance de Villeneuve en Retz.

3 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT.

3.1 Nature et Localisation des unités de traitement.

3.1.1 Valorisation des papiers.



Après la collecte, l'ensemble des papiers du territoire sont vidés sur le quai de transfert de Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. En 2023, ils ont été rechargés en semi-remorques et transportés vers l'usine de recyclage **Norske Skog Golbey** située à Golbey dans les Vosges (88) pour y être recyclé en papier journal.

3.1.2 Valorisation des emballages.



Après la collecte, l'ensemble des emballages du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. Ils sont ensuite rechargés en semi-remorques et transportés vers le Centre de tri **Vendée Tri** situé à la Ferrière en Vendée (85). Les emballages sont ensuite séparés en différentes matières et revalorisés par les repreneurs ci-dessous :

Tableau 17: Repreneurs des emballages.

Matériaux	Nom du Repreneur
Acier	SUEZ
Aluminium	SUEZ
Petits aluminium	SUEZ
Plastiques (mix pe/pp/ps, mix pet clair, mix pet foncé et films)	VALORPLAST
PCC (briques de lait, ...) et PCNC (cartonnettes, ...)	REVIPAC
Papiers gros magasins	PAPREC

Les refus de tri sont acheminés vers l'usine d'incinération de CSR de Séché à Change (72), l'unité d'incinération de CSR COVALOR à la Ferrière (85) et sur l'UIOM d'Alcéa située à Nantes (44).

3.1.3 Valorisation du verre.



Après la collecte, l'ensemble du verre du territoire est vidé sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. Il est ensuite chargé par l'exploitant du quai puis transporté vers les sites de **VERRALIA**, l'usine **EVERGLASS** (02VB) située à Rozet Saint Albin dans l'Aisne (02) ou l'usine **EVERGLASS** (16VA) située à Châteaubernard en Charente (16).

3.1.4 Devenir des déchets collectés en déchèterie.

Le devenir des déchets collectés en déchèterie en 2023 est détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 18: Devenir des déchets collectés en déchèterie.

Matériaux	Devenir	Où
Carton	Valorisation matière	SRMO Carquefou (44)
Ferraille	Valorisation matière	GDE Montoir (44) jusqu'au 30/09/23 HRC Recyclage (44 – Le Pellerin) depuis le 01/10/24
Bois A	Valorisation énergétique	Chaufferie bois - Nantes (44)
Bois B	Valorisation matière	Meubles Gautier (Chantonnay – 85) / Fabrication de panneaux
Polystyrène / Films plastiques	Valorisation matière	Plastiques recyclés de l'Ouest - Nantes (44)
Plastiques rigides	Valorisation matière	Cyclia (37 - Truyes) / Tripapyrus (85)
Gravats	Remblaiement carrières	GSM Carrière de la Coche - Ste Pazanne (44)
Mobilier	Recyclage matière (52%) énergétique (42%) stockage (6%)	Literie : Recyc Matelas - Mortagne sur Sèvre (85)
		Mobilier Plastique : Cyclia - Truyes (37) et Véolia Barre Thomas - Rennes (35)
		Rembourrés CSR : Arc en Ciel - Couëron (44)
		Mobilier bois : Plateforme multimodal Véolia - Couëron (44)
		Refus de Tri : ISDND - Grand Landes (85)
		Mobilier ferraille : GDE - Montoir de Bretagne (44)
Souches	Valorisation énergétique	Chaufferie bois – Nantes (44)
Végétaux	Valorisation organique (broyage / compostage)	Eco Centre - Chaumes en Retz (44)
		Filières locales : agriculteurs (44)
Huiles moteurs usagées	Autre filière de traitement	SARPI- Nantes (44)
Huiles végétales usagées	Valorisation matière (régénération)	VALOLEIQUE – Bouaye (44)
DDS	Autre filière de traitement	SORED I - St Viaud (44) et CHIMIREC Javené (35)
Déchets d'amiante lié	Stockage ISDD	BOUYER LEROUX - La Séguinière (49)
Plâtres	Valorisation matière	Usine Placo St Gobain - Cognac (16)
Tout Venant	Stockage ISDND Et valorisation énergétique	Eco site de la mélitée - Grand Landes (85) Arc En Ciel – Couëron (44)

3.1.5 Traitement des ordures ménagères

Les Ordures Ménagères de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz sont traitées sur le site de l'Eco Centre situé sur la commune de Chaumes en Retz depuis le 16 janvier 2012 pour le secteur Pornic et avril 2016 pour le secteur Cœur Pays de Retz. L'Eco Centre comporte deux installations :

- Une installation de valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage
- Une installation de stockage de déchets non dangereux (stockage des refus de tri compostage)

3.1.5.1 Présentation de l'Eco Centre

Le site de l'Eco Centre est positionné au Nord de la commune de Chaumes en Retz et à 2km au Nord-Est du bourg de Chauvé.

L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole.

Figure 27: Les différentes installations de l'Eco Centre.



*En dehors du temps d'utilisation pour ces activités, la salle multifonction est prioritairement mise à disposition des collectivités de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, de la Communauté de Communes de SUD ESTUAIRE et des associations qui en feront la demande.

La capacité de traitement annuel de l'Eco Centre est la suivante :

- 30 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 8 000 tonnes de déchets verts

3.1.5.2 Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Les élus de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures ménagères pour une période de 20 ans ; la Communauté de Communes Sud Estuaire après cette période s'engage à mettre sur son territoire le foncier nécessaire à un nouveau site de traitement des déchets ménagers des deux collectivités.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Commune Sud Estuaire et la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz se verraient autorisées par convention à occuper conjointement l'Eco Centre pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes Sud Estuaire à la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz permettant une

mutualisation des coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.

Le comité de suivi composé d'élus des deux collectivités s'est réuni le 31 mars, le 09 juin, le 29 septembre et le 15 décembre 2023.

3.2 Données 2023 du fonctionnement de l'Eco Centre.

La Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont constitué un groupement de commandes pour passer un contrat de concession de service public pour l'exploitation du site de l'eco centre à Chaumes en Retz.

Le contrat a été confié à la société GEVAL et a démarré le 1^{er} janvier 2023.

L'année 2023 a été une année particulière en raison d'indisponibilité de l'usine de tri compostage de septembre à décembre, période de réalisation des travaux de modernisation des installations prévus au contrat de concession et des travaux d'adaptation de la chaîne de tri pour permettre l'envoi des refus primaires en filière de préparation de combustible solide de récupération (CSR).

Les travaux prévus au contrat de concession ont consisté à :

- Pérenniser le tube de pré-fermentation BRS
- Remplacer le trommel primaire (chaîne de tri primaire) et la table densimétrique (chaîne de tri secondaire)
- Capoter les convoyeurs de tri, captation de l'air et filtration des poussières pour améliorer l'ambiance dans l'usine et les conditions de travail.
- Renforcer la protection incendie de l'usine (sprinklage du hall de réception et la zone de tri).

Le rapport annuel du délégataire est joint en annexe.

Les principales données techniques sont présentées ci-après.

Le site a employé 10 équivalents temps plein en 2023 incluant le personnel technique et l'encadrement.

28 539,97 tonnes d'ordures ménagères (OMR) et **5 088,04 tonnes de déchets verts broyés** ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2023.

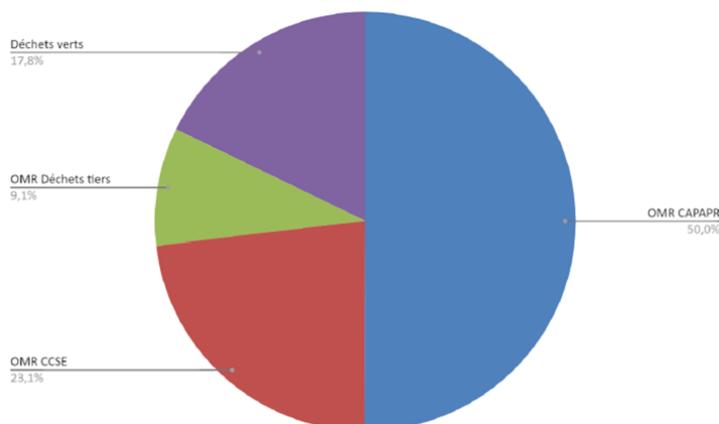
Tableau 19: Tonnages réceptionnées sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2023.

Provenance	Ordures Ménagères	Déchets Verts
Pornic agglo Pays de Retz	14 325,29	5 088,04
CC Sud Estuaire	6 613,42	-
Déchets tiers	2 601,26	-
TOTAL	23 539,97	5 088,04



Total
des apports
28 628,01
tonnes

Figure 28: Répartition des apports sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2023.



GEVAL est autorisé à apporter des déchets tiers pour atteindre la capacité nominale de l'unité de compostage. Ces derniers doivent répondre aux préconisations de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

La chaîne de tri a permis d'extraire 158,12 tonnes de ferrailles en 2023.

Les travaux de modernisation des installations ont nécessité un arrêt du fonctionnement de l'usine de tri compostage pendant la période allant du 04 septembre au 26 décembre 2023.

Pendant cette période d'indisponibilité de l'usine, l'enfouissement des OMR sur l'ISDND du site, sans prétraitement préalable sur l'usine, a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 2023. Cet arrêté précise que le tonnage accueilli dans l'ISDND est augmenté de 1 600 t soit un total autorisé en 2023 de 17400 tonnes.

En 2023, l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte Anne à Chaumes en Retz a réceptionné les tonnages suivants :

Tableau 20: Tonnages totaux réceptionnés sur l'ISDND 2023 (en tonnes)

Produit	Année 2023
Refus en balles	8 162,79
Refus en vrac	2 226,46
OMR brutes	5 993,32
TOTAL	16 382,57

En 2023, 2 510,09 tonnes de compost d'OMR ont été produites en sortie d'affinage et 2 594,50 tonnes de compost de déchets verts, soit un total de 5 104,59 tonnes de compost en mélange.

Après l'étape de maturation, 5 143,48 tonnes de compost normé NFU 44051 ont été mises en stock sur la plate-forme extérieur au cours de l'année 2023.

On compte une production de 5 lots sur 2023 :

- o Lot 823 01 02
- o Lot 823 03 22
- o Lot 823 05 30
- o Lot 823 06 14
- o Lot 823 08 01

En 2023, l'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme NFU 44-051.

Le compost produit sur l'Eco Centre a obtenu le label TERROM en 2020 (référentiel de certification d'un système d'assurance qualité pour les composts issus de tri-compostage ou de tri-méthanisation-compostage).



Les analyses du compost sont présentées ci-après.

Tableau 21: Analyses des lots de compost produit en 2023.

		Prélevé par AUREA											
		8 23 01 02	8 23 03 22	8 23 05 30	8 23 06 14	8 23 08 01	Moyenne	Max	Norme	TERROM	Moy % norme	Max % norme	
MS	% MB	57,5	56,3	62,3	66,4	80,2	65,8	80,20	> 30	> 45 à 70 <			
pH		8,67	8,56	8,71	8,79	9,02	8,4	9,10					
MO	% MB	30,5	33,3	34,9	36,1	39,8	32,6	46,70	> 20	> 22			
ISMO	sur 100	52,9					63,0	77,30					
N total	% MB	1,10	1,07	1,13	1,06	1,46	1,17	1,82	< 3				
N organique	% MB	0,96	0,98	1,04	0,98	1,45	1,10	1,45					
rapport N organique / N total	%	87%	92%	92%	92%	100%	94%	1,00	> 33 %				
rapport C / N		13,8	17,0	15,4	17,1	13,3	14,1	19,50	> 8				
P ₂ O ₅	% MB	0,38	0,35	0,43	0,42	0,54	0,47	2,86	< 3				
K ₂ O	% MB	0,72	0,64	0,66	0,65	0,91	0,67	0,91	< 3				
N total + P ₂ O ₅ + K ₂ O	% MB	2,20	2,06	2,22	2,13	2,95	2,31	4,43	< 7				
MgO	% MB	0,33	0,36	0,40	0,42	0,54	0,43	0,63					
CaO	% MB	4,06	3,76	4,12	3,22	4,20	4,31	8,55					
Arsenic	mg/kg MS	4,41	5,46	5,16	5,55	5,98	5,4	9,10	18	16	26%	35%	
Cadmium	mg/kg MS	1,28	1,58	1,55	1,19	1,10	0,97	2,20	3	2,7	32%	40%	
Chrome	mg/kg MS	25,6	35,6	28,1	39,2	27,9	36,2	81,20	120	108	32%	45%	
Cuivre	mg/kg MS	90,9	109,5	106,9	90,4	95,8	111,5	234,0	300	270	36%	43%	
Mercuré	mg/kg MS	0,11	0,10	0,13	0,50	0,14	0,22	1,40	2	1,8	10%	10%	
Nickel	mg/kg MS	16,4	23,8	17,9	25,9	18,6	22,1	48,5	60	54	36%	48%	
Plomb	mg/kg MS	38,2	50,2	48,8	36,3	45,3	60,6	155,0	180	162	30%	37%	
Sélénium	mg/kg MS	< 3,12	< 3,12	< 3,14	< 3,14	< 3,15	0,64	4,60	12	11	38%	38%	
Zinc	mg/kg MS	339	395	377	315	292	337	467	600	540	56%	64%	
Fluoranthène	mg/kg MS	0,103	0,12	0,09	0,083	0,126	0,19	0,28	< 4	< 3,6			
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	0,048	< 0,083	0,041	0,055	0,042	0,08	0,15	< 2,5	< 2,3			
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS	< 0,040	< 0,083	< 0,041	< 0,041	< 0,04	0,08	0,11	< 1,5	< 1,4			
Verre et métaux > 2 mm	% / MS	0,25	0,39	0,40	0,11	0,15	0,17	0,60	2		6%	14%	
Plastiques durs, textiles > 5 mm	% / MS	0,39	0,35	0,31	0,36	0,37	0,26	0,72	0,8	0,8	39%	56%	
Légers > 5 mm	% / MS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,23	0,3	0,3	0%	0%	
Somme des plastiques > 5 mm	% / MS	0,39	0,35	0,31	0,36	0,37	0,35	0,85		1,00			

7 781,10 tonnes de compost conforme ont pu être valorisées en agriculture en 2023. A fin 2023, il n'y avait plus de stock.

57,54 tonnes de refus de déchets verts (partie grossière des déchets verts obtenue en sortie d'affinage) ont également été valorisées sur l'agriculture en 2023.

Tableau 22: Faits marquants 2023 sur l'Eco Centre.

Date	Description de l'évènement
Janvier	Démarrage du nouveau contrat en DSP
Janvier	Remplacement des bornes du pont bascule et mise en place du nouveau logiciel de pesées
Février	13/02 : Panne du grappin : le module de communication entre l'automate du pont roulant et la supervision est HS. Délais important, fonctionnement du pont roulant en manuel, mais vitesse très lente. Réparé le 24/03
Février	Changement des grilles DV et OMR dans le trommel d'affinage
Mars	08/03 : casse de la chaîne et des palettes du tapis d'alimentation du BRS. Stockage des OM en fosse. Réparé le 14/03
Avril	04/04 : casse des galets de retenue du BRS et leur support. Stockage des OM en fosse Réparé le 14/04
	Changement des 2 viroles d'étanchéité du bouclier du BRS
Mai	Certification TERROM renouvelée.
	Problème avec l'automate du pont roulant qui fonctionne mais en mode dégradé Réparé le 04/06.
	Dépôt d'un porté à connaissance relatif aux travaux de renforcement de la protection incendie de l'usine
Juin	Renouvellement triple certification ISO 9001 14001 45001
Juillet	Casse de la trappe de sortie BRS, réparée rapidement
	Problème de cerclage et de capteurs de la presse. Passage en vrac
	Réalisation de la plateforme et du quai de vidage sur l'ISDND.
Aout	16/08 : visite du sous-préfet
	30/08 : installation de la base vie sur le parking
	Du 21-25/08 : curage des bassins 3,4,5 et 6
	Mise en place des filets anti envols sur la digue périphérique de l'ISDND côté alvéole 6.
	Fin aout : arrêt de réception des déchets verts dans l'usine
Septembre	04/09 : arrêt de réception des OM dans l'usine pour démarrage des travaux de modernisation de l'usine
	04/09 : début des apports d'OM brutes sur l'ISDND
	S36 : vidage complet du BRS en vue de son nettoyage
	S37: grattage complet du BRS entre les fers U
	S38: nettoyage complet de l'usine avant les travaux
	S38: ouverture de la toiture pour le changement du trommel primaire (ARNAUDEAU)
	S38: mise en place des nouveaux filets anti envols sur l'ISDND (maille plus petite, différentes hauteurs, davantage solides).
	S39: curage complet de l'usine et des réseaux TMB extérieurs (ABL)
	25/09 : réalisation de 3 tranchées drainantes pour le captage à l'avancement du biogaz de l'alvéole 6.
Octobre	S40: dégraissage des bandages et de l'entraînement du BRS par cryogénéisation (TSF)
	S40: génie civil pour le démantèlement de la presse à balles
	S40: début prestation de mise en place des réseaux de sprinklage sous process et sous toiture (UXELLO)
	S40: début prestation de capotage et réfection des convoyeurs (GALLAS)
	S40 et 41: remplacement complet du trommel primaire (IRIS)
	S41: réglage de la couronne du BRS et contrôle des roulements des galets porteurs avant le chantier BRS (MCI)
	S41: Mise en place du nouveau container de nanofiltration sur la STEP de l'ISDND (OVIVE).
	S42: début de la prestation de reprise des réseaux pour les eaux sprinklées d'extinction incendie vers le bassin 6 (MABILEAU)

	S42: début de la prestation de changements des viroles du BRS et de la pose des fers T dans le BRS (MONTRALEV)
	S42: mise en place de 3 lignes de vie définitives au-dessus du process (DELTAPLUS)
	S43 et 44: changement de la table densimétrique (ARVAL)
Novembre	Poursuite de l'installation du réseau de sprinklage sous process et sous toiture (UXELLO)
	Poursuite du capotage des convoyeurs, du changement des bavettes et racleurs des convoyeurs... (GALLAS)
	Poursuite du chantier réseau eaux incendies (MABILEAU)
	Poursuite du chantier BRS (MONTRALEV)
	S46 à 48: montage de la nouvelle installation pour le remplissage des FMA avec mise en place d'un groupe hydraulique (NEOS/LEGRAS)
	S46 à 50: mise en place de l'aspiration (gainés) sur les convoyeurs capotés (AMTI)
	S47: Fin du chantier génie civil pour le local poste et source (BGCV/UXELLO)
	S47: mise en place de clapets coupe-feu sur les gainés de ventilation de la désodorisation entre l'usine et les dépoussiéreurs (VENTELIS)
	22/11 : visite d'inspection de la DREAL
Décembre	S49: fin du chantier BRS (MONTRALEV)
	S50: fin de l'installation des réseaux de sprinklage (UXELLO)
	S50: fin du chantier capotage des convoyeurs (GALLAS)
	S50: réglage de la couronne et du pignon du BRS après travaux BRS et avant redémarrage de l'usine (MCI)
	S50 et 51: mise en place de caméras thermiques et détecteurs de flammes supplémentaires : galeries techniques, fermentation OMR et maturation (DESAUTEL)
	S51: fin du chantier centrale hydraulique et alimentation des FMA (NEOS/LEGRAS)
	26/12 : arrêt du stockage des OM brutes en ISDND, reprise du vidage en fosse
	Intervention ostéopathe pour l'équipe du site

3.3 Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon.

La Communauté d'Agglomération est propriétaire et exploitant au titre des installations classées de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon sur la commune de St Michel Chef Chef. Cette installation est fermée depuis le 30 juin 2009. L'agglomération poursuit le suivi et l'entretien du site et de ses équipements dans le cadre du suivi post-exploitation.

L'agglomération poursuit le suivi élargi des eaux souterraines autour de l'installation. Une campagne d'analyse sur 8 piézomètres a été réalisée respectivement en mars, juin, septembre et décembre 2023.

3.4 Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux des 6 Pièces.

Pornic Agglo Pays de Retz est adhérente au syndicat Mixte Région de Grandlieu Machecoul pour l'exploitation du CET 6 Pièces pour la seule partie de son territoire correspondant à l'ancien territoire de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz et à la commune de Villeneuve en Retz.

3.5 Taux global de valorisation matière et valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés et indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en ISDND.

Figure 29: Taux de valorisation 2023 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz.

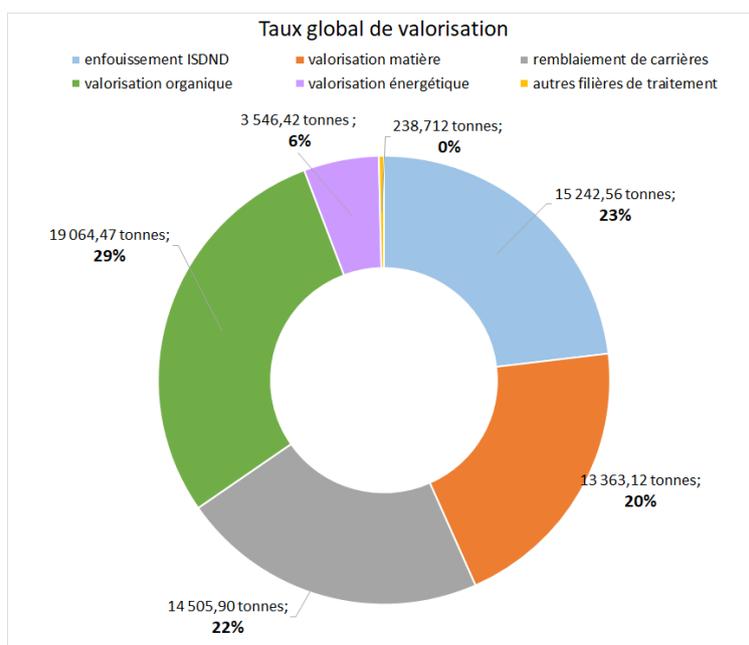
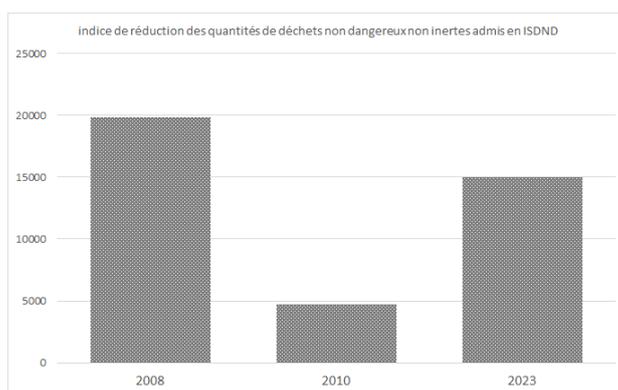


Figure 30: Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND.



* 2008-2010 tonnages de Villeneuve en Retz non intégrés

Entre 2008 et 2023, la quantité de déchets ménagers et assimilés admise en installation de stockage de déchets non dangereux a diminué de 24 %.

Entre juillet 2009 et janvier 2012, période entre la fermeture de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon, à St Michel Chef Chef et l'ouverture de l'Eco Centre de Chaumes en Retz les tonnages d'ordures ménagères résiduelles en provenance de la Communauté de Communes de Pornic ont été exportés vers d'autres départements. L'année 2010 n'est donc pas représentative du schéma retenu par la collectivité.

4 INDICATEURS FINANCIERS

4.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination.

La Communauté d'Agglomération Pornic aggro Pays de Retz a recours à la prestation de service pour assurer la collecte et l'exploitation de ses déchèterie et à une délégation de service public pour le traitement des ordures ménagères sur l'eco centre.

Les noms des différentes sociétés étant intervenues sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pornic aggro Pays de Retz en 2023 sont présentés ci-après :

Tableau 23: Noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2023.

Intitulé du marché	Territoire concerné	Titulaire
Collecte des déchets ménagers et assimilés	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	COVED
Transport des emballages vers le Centre de tri	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation de l'Eco Centre (contrat de concession)	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	GEVAL
Exploitation des déchèteries	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation

4.2 Principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

4.2.1 Prestations de collecte, transfert et tri

Tableau 24: Synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2023.

Prestation de collecte	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte (usagers, GP, campings, corbeilles)	1 644 067,00 €
Collecte des OM en apport volontaire	126 221,04 €
Collecte sélective (Verres, Papiers, Emballages) *	1 062 750,11 €
Collecte des cartons des professionnels *	50 987,58 €
Collecte des encombrants	9 139,20 €
Transfert (Verres, Papiers, Emballages) *	109 329,34 €
Transport des emballages vers le centre de tri *	170 693,79 €
Tri des Emballages *	729 273,12 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacements, maintenance et entretien des conteneurs et colonnes)*	61 131,11 €
Divers	16 873,39 €
TOTAL HT	3 980 465,68 €
TOTAL TVA 5,5% (sur prestations concernées*)	111 542,57 €
TOTAL TVA 10%	193 449,55 €
TOTAL TTC	4 285 457,80 €

Pour l'année 2023, le coût global de collecte des ordures ménagères et des recyclables a été de 4 285 457,80 € TTC. Rappel 2022 : 3 970 992,38 € TTC soit +7,92% % d'évolution entre 2022 et 2023.

Ces augmentations s'expliquent principalement par la hausse des révisions de prix ainsi que l'augmentation des tonnages d'emballages collectés. Le coût des prestations de tri des emballages a augmenté significativement de 19%.

4.2.2 Prestations d'exploitation des déchèteries.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les prestations d'exploitation des déchèteries font l'objet d'un seul marché d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Tableau 25: Bilan financier global pour l'exploitation des 7 déchèteries du territoire de Pornic aggro Pays de Retz en 2023.

Désignation	Total général en € TTC Année 2023	Rappel Année 2022	Evolution 2022/2023
Gardiennage / Contrôle d'accès pour les pros	890 778,55 €	812 096,60 €	+ 9,7 %
MàD de bennes / Evacuation des déchets	1 294 263,10 €	1 232 534,22 €	+ 5 %
Traitement des Déchets	1 635 076,20 €	1 604 967,20 €	+ 2%
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	3 820 117,80 €	3 649 598,02 €	+ 5 %
<i>Recette de valorisation sur la ferraille et les batteries</i>	- 35 988,95 €	- 140 637,81 €	- 75 %
Montant Total en € TTC (Valorisation matière déduite)	3 784 128,90 €	3 508 960,21 €	+ 7,8 %

Pour l'année 2023, le coût global d'exploitation des déchèteries s'élève à **3 784 128,90 € TTC**. (+ 7,8 % par rapport à 2022)

Cette augmentation est liée principalement à :

- La mise en place d'agents complémentaires sur les déchèteries pour la mise en place des cartes d'accès impactant le poste de dépenses « Gardiennage »
- L'augmentation de la TGAP sur les déchets enfouis (tout venant) et impact de la révision des prix.

Le traitement des déchets collectés en déchèterie reste moins impacté par la hausse grâce une baisse du tonnage tout-venant collecté sur 2023. Le traitement du tout-venant représente néanmoins 72 % du coût total de traitement.

4.2.3 Prestations de traitement des ordures ménagères.

Tableau 26: Montant 2023 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre (contrat de concession)

Traitement OMR sur eco centre	899 444,93 €
Traitement des déchets verts sur eco centre	238 528,18 €
Dotation GER	255 165,71 €
Enfouissement des refus de tri compostage mis en balles - part PAPR	289 241,43 €
Enfouissement des refus d'affinage - part PAPR	8 739,30 €
Traitement complémentaire sur STEP (nanofiltration)	4 353,94 €
TOTAL HT	1 695 473,48 €
TVA à 10%	145 694,53 €
TVA à 5,5%	13 119,05 €
Redevance d'usage et d'occupation domaniale	- 20 821,29 €
TOTAL TTC	1 833 465,78 €

Pour l'année 2023, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco Centre a été de 1 833 465,78 euros TTC.

Rappel 2022 : 853 342,84 € soit + 115 %.

Cette très forte augmentation s'explique par les termes de nouveau contrat de concession :

- Faible concurrence
- Contrat court avec incertitudes liées au devenir de la filière TMB
- Augmentation du coût de l'énergie, des assurances
- Augmentation du coût du GER (installations > 10 ans)
- Intégration dans le contrat de DSP de nouvelles prestations (traitement des lixiviats et des biogaz) non présentes dans le précédent contrat (à prestations égales, l'augmentation 2022/2023 est de 68 %)

4.3 Montant annuel des dépenses et recettes liées au fonctionnement du service.

Figure 31: Répartition des dépenses de fonctionnement 2023 du budget annexe TEOM.

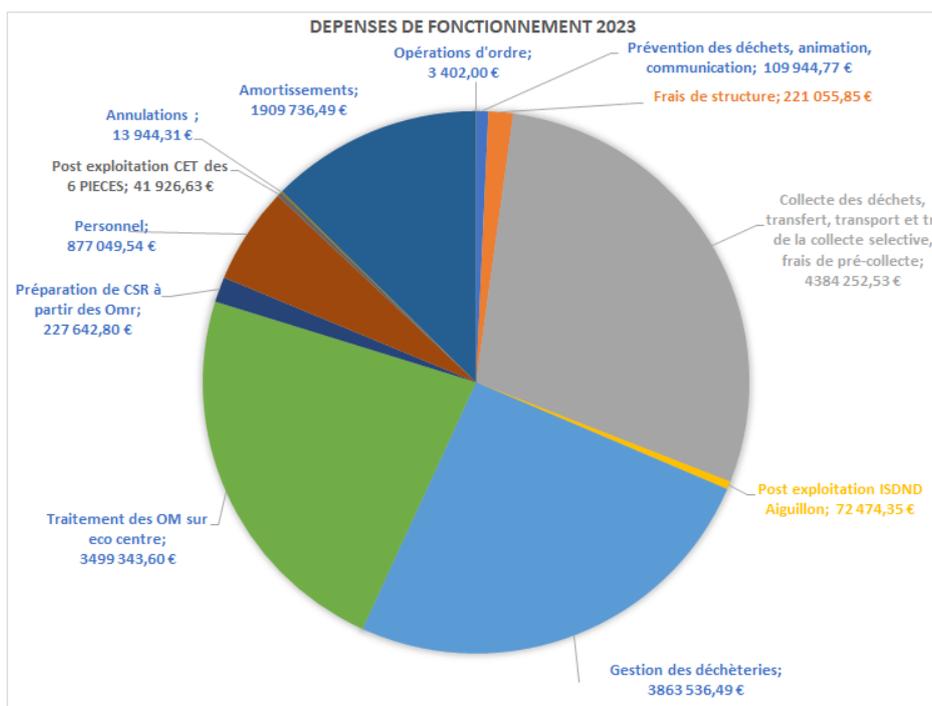


Figure 32: Répartition des dépenses d'investissement 2023 du budget annexe TEOM.

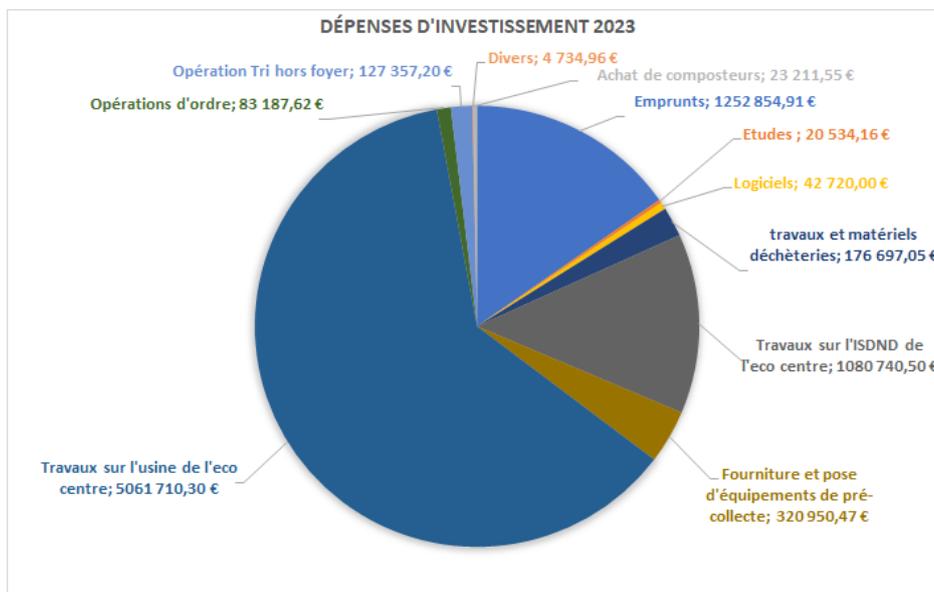


Figure 33: Répartition des recettes de fonctionnement 2022 du budget annexe TEOM.

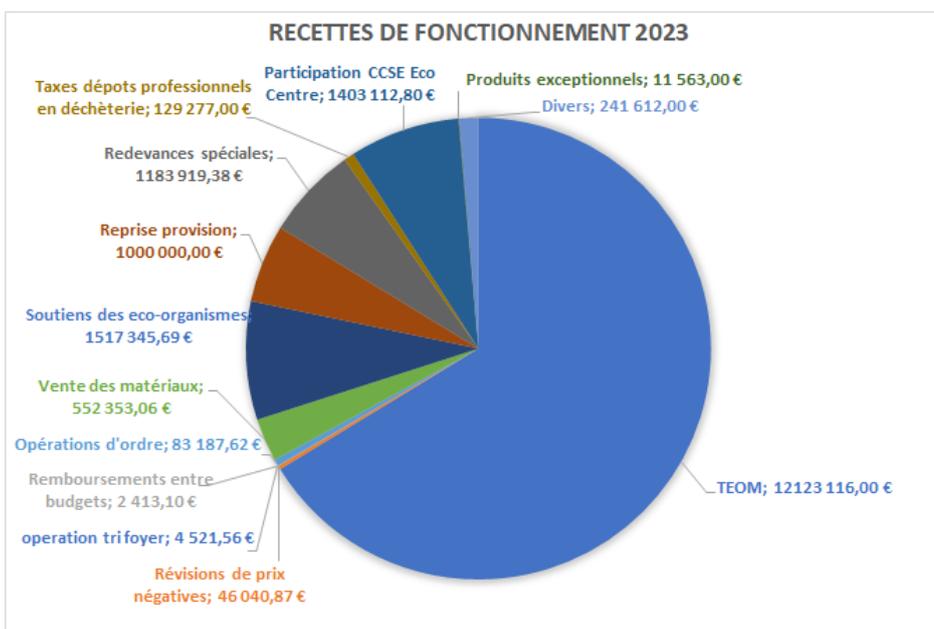
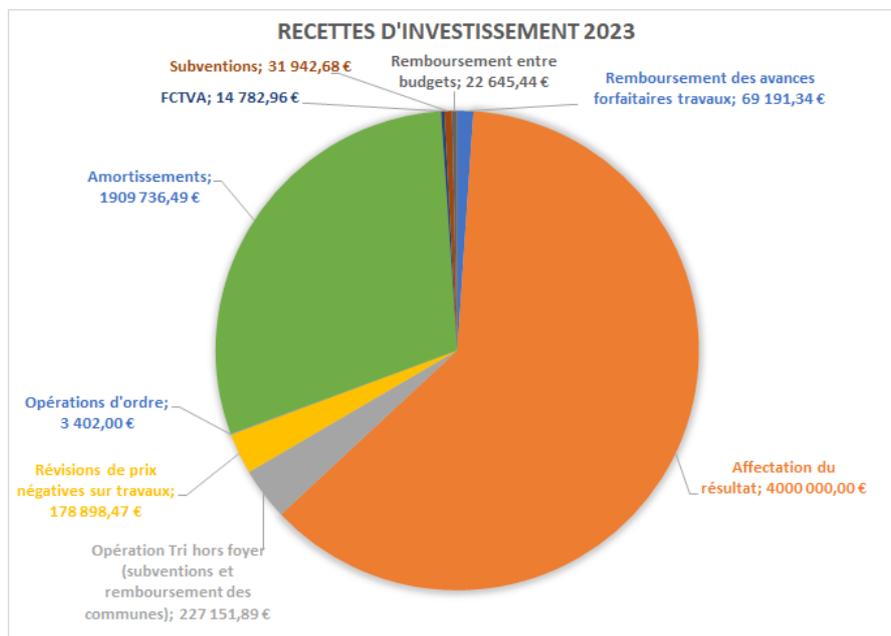


Figure 34: Répartition des recettes d'investissement 2022 du budget annexe TEOM.



4.4 Modalités de financement.

4.4.1 Modalités de financement.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, sur tout le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, le service de collecte et traitement des déchets ménagers est financé par la « Taxe d’enlèvement des ordures ménagères »(TEOM).

Cette taxe est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est basée sur la valeur locative d’un bien immobilier et non sur la prestation de ramassage des déchets réalisée.

Cet impôt finance toute la gestion des déchets sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz (collecte, tri, traitement, gestion des déchèteries, frais de gestion, ...).

Les taux de TEOM pour l’année 2023 sont les suivants :

- zone n°1 composée des communes ou parties de communes où les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine (secteur C1) : 13,17 % ;
- zone n°2 composée des communes ou parties de communes où les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours (secteur C0,5) : 12,17 %.

Des redevances spéciales sont également instaurées :

- ❖ Redevance spéciale « Gros Producteurs »,
- ❖ Redevance spéciale « Camping aménagés ».
- ❖ Redevance spéciale « Camping libre – occupation temporaire de terrains »

Tableau 27: Détails des recettes 2023 provenant des ménages et utilisateurs du service.

Recettes	Montant 2023
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	12 123 116 €
Redevance spéciale « Camping » - Camping aménagés et résidences Hôtelières de Tourisme	299 973 €
Redevance spéciale « Camping » - Terrains de Loisirs / Camping Libre	233 605 €
Redevance spéciale « Gros Producteurs » pour les professionnels	650 341 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	129 277 €

4.4.2 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif.

Tableau 28: Soutiens Eco organismes 2023 sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Soutien CITEO*	1 316 464,71 €
Soutien REFASHION **	6 434,30 €
Total	1 322 899,01 €

* dont estimation sur la base du simulateur CITEO et des soutiens à la performance papier 2022.

** estimation sur la base des soutiens 2022.

Tableau 29: Recettes 2023 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire Pornic agglo Pays de Retz.

Matières	Recettes
Acier	25 198,24 €
Aluminium	10 824,19 €
Petits Aluminium	124,11 €
PCNC (Cartonnettes /5.02)	42 505,51 €
PCC (Briques /5.03)	902,17 €
PCM (gros de magasin)	- €
Plastiques	83 155,40 €
Verre	107 827,10 €
Papiers (1.11 et 5.01)	83 502,84 €
Cartons bruns (1.05)	97 886,89 €
Total	451 926,46 €

Au cours de l'année 2023, le cours de la vente des matières a baissé significativement entraînant des diminutions de recettes pour la collectivité par rapport à l'année 2022 (-44%).

Tableau 30: Total des soutiens liés au tri en déchèterie sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz attendus au titre de l'année 2023.

Soutien	Montant
Eco Systèmes	43 622,65 €
Eco DDS	7 008,19 €
Eco Mobilier	35 260,84 €
Total	85 891,68 €

4.5 Coûts aidés à la tonne, matrice des coûts ADEME

Tableau 31 : Coûts aidés à la tonne par flux entre 2021, 2022* et 2023.

	Montants HT par habitant	Flux de déchets														Total				
		Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre				Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)				Gestion du passif	Textiles		
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets					Déchets en mélange	Cartons	OMR	EMB	VERRE					
		Collecte		Traitement		Papiers	Emballages		OMR Campings été											
Porte-à-porte	Apport volontaire		Porte-à-porte		Apport volontaire															
2021	Coût aidé HT	148,13	58,64	161,10	47,60	-22,32	189,59	386,81	111,26	640,64	573,49	768,02						-31,98	171,41	
	TVA acquittée	12,91	4,65	8,81	5,21	5,98	41,69	45,13	11,37	48,69	51,02	60,11						0,19	15,94	
	Coût aidé TTC	161,04	63,29	169,91	52,81	-16,35	231,28	431,94	122,63	689,33	624,51	828,13							-31,78	187,35
2022	Coût aidé HT	129,00	120,00	171,00	68,00	-72,00	117,00	515,00	134,00	235,00	197,00	611,00							-25,00	179,00
	TVA acquittée	12,00	11,00	10,00	4,00	5,00	33,00	52,00	10,00	14,00	17,00	49,00							0,00	14,00
	Coût aidé TTC	140,00	131,00	181,00	72,00	-67,00	149,00	567,00	144,00	248,00	215,00	660,00							-25,00	193,00
2023	Coût aidé HT	139,00	114,00	230,00	50,00	0,00	169,00	383,00	144,00	358,00	243,00	564,00	970,00	27,00					-21,00	204,00
	TVA acquittée	13,00	11,00	16,00	4,00	8,00	35,00	46,00	10,00	23,00	17,00	43,00	159,00	7,00					0,00	16,00
	Coût aidé TTC	152,00	125,00	245,00	54,00	7,00	204,00	428,00	154,00	381,00	260,00	606,00	1 129,00	34,00					-21,00	220,00
Evolution 21/22		-13%	107%	7%	36%	310%	-36%	31%	17%	-64%	-66%	-20%							-21%	3%
Evolution 22/23		9%	-5%	35%	-25%	-110%	37%	-25%	7%	54%	21%	-8%							-16%	14%

*la matrice 2022 a été corrigée en cours d'année, les données diffèrent légèrement par rapport au rapport annuel 2022.

4.6 Coûts aidés par habitants et par an, matrice des coûts ADEME

Tableau 32 : Coûts aidés par habitant par flux entre 2021, 2022* et 2023.

	Montants HT par habitant	Flux de déchets														Total				
		Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre				Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)				Gestion du passif	Textiles		
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets					Déchets en mélange	Cartons	OMR	EMB	VERRE					
		Collecte		Traitement		Papiers	Emballages		OMR Campings été											
Porte-à-porte	Apport volontaire		Porte-à-porte		Apport volontaire															
2021	Coût aidé HT	30,40	0,87	35,44	3,38	-0,45	7,86	1,82	50,67	3,24	1,40	4,02						3,46	-0,09	142,01
	TVA acquittée	2,65	0,07	1,94	0,37	0,12	1,73	0,21	5,18	0,25	0,12	0,31						0,25		13,20
	Coût aidé TTC	33,05	0,94	37,38	3,75	-0,33	9,59	2,03	55,84	3,49	1,52	4,33						3,71	-0,09	155,22
2022	Coût aidé HT	23,29	1,90	33,68	4,49	-1,20	4,33	2,49	51,27	1,22	0,42	3,56						3,42	-0,08	128,79
	TVA acquittée	2,11	0,17	1,89	0,29	0,08	1,22	0,25	3,72	0,07	0,04	0,29						0,20		10,33
	Coût aidé TTC	25,40	2,08	35,58	4,78	-1,12	5,55	2,74	54,99	1,29	0,45	3,85						3,62	-0,08	139,13
2023	Coût aidé HT	23,40	2,00	42,60	3,10	0,00	6,20	2,00	54,50	1,30	0,50	3,20	0,20	0,00				3,20	-0,10	142,10
	TVA acquittée	2,10	0,20	2,90	0,30	0,10	1,30	0,20	3,70	0,10	0,00	0,30	0,00					0,20		11,40
	Coût aidé TTC	25,60	2,20	45,50	3,40	0,10	7,50	2,20	58,10	1,30	0,60	3,50	0,20	0,00				3,40	-0,10	153,50
Evolution 21/22		-23%	121%	-5%	27%	239%	-42%	35%	-2%	-63%	-70%	-11%						-2%	-11%	-10%
Evolution 22/23		1%	6%	28%	-29%	-109%	35%	-20%	6%	1%	33%	-9%						-6%	25%	10%

*la matrice 2022 a été corrigée en cours d'année, les données diffèrent légèrement par rapport au rapport annuel 2022.

Table des Illustrations

Tableau 1: Population 2023 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'intérieur D.G.C.L).....	5
Tableau 2: Fréquence de collecte des flux en porte à porte.	8
Tableau 3: Nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings).	11
Tableau 4: Fréquence de collecte des corbeilles de propretés.	13
Tableau 5: Répartition et nombre de corbeille de propreté.	14
Tableau 6: tonnages emballage et verre des corbeilles de propretés en 2023.	14
Tableau 7: Tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2023.	16
Tableau 8: Ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2022 et 2023 sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz.....	17
Tableau 9: Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2023 en comparaison avec 2021 et 2022.	21
Tableau 10: Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2023.	23
Tableau 11: tableau du nombre de passage par déchèterie et par mois.	27
Tableau 12: Fréquentation horaire moyenne sur les 7 déchèteries de Pornic aggro Pays de Retz en 2023.	28
Tableau 13: Tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2023.	29
Tableau 14: Ratio par habitant de tout venant, déchets verts et tout flux entre 2022 et 2023.	32
Tableau 15: Nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings..	34
Tableau 16: Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.	48
Tableau 17: Repreneurs des emballages.	49
<i>Tableau 18: Devenir des déchets collectés en déchèterie.</i>	<i>50</i>
Tableau 19: Tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2023.	52
Tableau 20: Tonnages totaux réceptionnés sur l'ISDND 2023 (en tonnes)	53
Tableau 21: Analyses des lots de compost produit en 2023.	54
Tableau 22: Faits marquants 2023 sur l'Eco Centre.	55
<i>Tableau 23: Noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2023.</i>	<i>58</i>
Tableau 24: Synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2023.....	58
Tableau 25: Bilan financier global pour l'exploitation des 7 déchèteries du territoire de Pornic aggro Pays de Retz en 2023.	59
Tableau 26: Montant 2023 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre (contrat de concession)	59
Tableau 27: Détails des recettes 2023 provenant des ménages et utilisateurs du service.	63
Tableau 28: Soutiens Eco organismes 2023 sur l'ensemble du territoire de Pornic aggro Pays de Retz.	63
Tableau 29: Recettes 2023 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire Pornic aggro Pays de Retz.	63
Tableau 30: Total des soutiens liés au tri en déchèterie sur l'ensemble du territoire de Pornic aggro Pays de Retz attendus au titre de l'année 2023.	63

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz en 2023	4
Figure 2: Evolution des appels téléphoniques sur l'année 2023.....	6
Figure 3: Evolution des accueils physiques sur l'année 2023.....	6
Figure 4: Nombre d'interventions et de rendez-vous auprès des usagers en 2023.....	7
Figure 5: Carte représentant les fréquences de collecte d'ordures ménagères.....	9
Figure 6 : Autocollant mis sur les bacs emballages concernant les extensions de tri.....	9
Figure 7: Consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire.....	10
Figure 8: Nombre de sites de PAV sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.....	11
Figure 9:Exemple de flyer distribué aux habitants d'une impasse pour la présentation des bacs en regroupement.....	15
Figure 10:Evolution des tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2022 et 2023.....	16
Figure 11: Evolution des tonnages globaux OM et tri sélectif depuis 2017.....	17
Figure 12: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2022 et 2023.....	18
Figure 13: Evolution des ratios par habitant (DGF) de l'ensemble des flux par rapport au Plan Régional de prévention et de gestion des déchets en 2025.....	18
Figure 14: Fiche de contrôle des bacs jaunes.....	19
Figure 15: Qualité du tri sur les contrôles des bacs jaunes en 2023.....	20
Figure 16: Composition des emballages collectés en 2023.....	21
Figure 17: Composition de refus de tri des emballages entre 2022 et 2023.....	22
Figure 18: Composition des valorisables entre 2022 et 2023.....	22
Figure 19: Répartition du nombre de foyer par commune collectés par le service des Encombrants en 2023.	24
Figure 20: Carte de localisation et horaires des 7 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz.....	25
Figure 21: Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2023.....	27
Figure 22: Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2022 et 2023.....	30
Figure 23:Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2022 et 2023.....	31
Figure 24: Nombre de redevables en 2023 de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune....	33
Figure 25: Flyers à destination des campeurs.....	35
Figure 26:Evolution du nombre de foyer aidé (subvention et distribution) pour la mise en place de composteur et objectif PLPDMA.....	36
Figure 27: Les différentes installations de l'Eco Centre.....	51
Figure 28: Répartition des apports sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2023.....	53
Figure 29: Taux de valorisation 2023 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz.....	57
Figure 30: Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND.....	57
Figure 31: Répartition des dépenses de fonctionnement 2023 du budget annexe TEOM.....	60
Figure 32: Répartition des dépenses d'investissement 2023 du budget annexe TEOM.....	61
Figure 33: Répartition des recettes de fonctionnement 2022 du budget annexe TEOM.....	61
Figure 34: Répartition des recettes d'investissement 2022 du budget annexe TEOM.....	62

5 ANNEXE

Compte rendu annuel 2023

du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du site de l'eco centre
de Chaumes en Retz